

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 11 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°143 ■

ANALYSE
L'économie mondiale se retrouve à nouveau dans une situation précaire
P 7

LE MINISTRE DES FINANCES A PRÉSENTÉ UN PROJET DE LOI À L'APN

Du nouveau dans l'octroi du foncier économique

Après avoir promulgué le nouveau Code de l'investissement, en vigueur depuis novembre 2022, le gouvernement s'attelle à la finalisation de la nouvelle loi encadrant l'octroi et l'attribution du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat. Hier samedi, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté les grandes lignes de ce projet de loi devant la commission des finances et du budget de l'APN. P 3



GESTION DE L'EAU

Mise en place prochaine de compteurs intelligents

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, hier à Alger, l'introduction prochaine de compteurs intelligents «made in Algeria» pour mesurer la consommation exacte de l'eau potable des clients. Il a indiqué que la numérisation du secteur n'est plus une option, mais devenue un impératif imposé par la réalité, notamment les changements climatiques. P 3

AGRICULTURE, TRANSPORT, COMMERCE...

La coopération algéro-vénézuélienne sera renforcée

La coopération entre l'Algérie et le Venezuela ne date pas d'hier. Les relations entre les deux pays ont toujours été cordiales, mais peu entrepreneuriales. Depuis plus d'une année, leurs points de vue convergents, ont amené à un réchauffement de la coopération dans divers domaines. P 5

FINANCE ISLAMIQUE

Un segment en plein essor

Considérée comme un levier de croissance et une voie pour attirer les liquidités thésaurisées ou en circulation sur le marché parallèle, la finance islamique se développe en Algérie depuis plusieurs décennies mais connaît, depuis trois ans, une avancée exceptionnelle et une généralisation inédite à travers les banques publiques, à la faveur d'un cadre législatif et réglementaire réformé. P 4

Géant
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

LITIGE ASMIDAL-GRUPO VILLAR
MIR

Asmidal donne des explications

Le groupe industriel Engrais et produits phytosanitaires (Asmidal), filiale du groupe Sonatrach, a donné vendredi des explications sur le litige l'opposant à l'espagnol "GRUPO VILLAR MIR" relatif à la société FERTIAL. "Dans le cadre d'un litige entre les sociétés ASMIDAL et GRUPO VILLAR MIR relatif à la société FERTIAL et pour des faits intervenus en 2018 et 2019, une procédure arbitrale a été engagée contre ASMIDAL (et non contre SONATRACH)", a expliqué le groupe Asmidal dans un communiqué. Il a ajouté, qu' "au terme de cette procédure arbitrale, ASMIDAL se félicite en premier lieu que le Tribunal arbitral ait rejeté nombre des réclamations formulées par GVM à son encontre, mais regrette que ce rejet ne soit que partiel". Le groupe Asmidal a affirmé, à ce titre, qu'il "analyse aujourd'hui les termes et les fondements de cette sentence et, se réserve la possibilité de toute action et recours aux fins du plein respect de ses droits dans le cadre de son litige avec GRUPO VILLAR MIR". "Asmidal ne communiquera pas plus avant sur cette procédure compte tenu de l'obligation de confidentialité à laquelle les deux parties sont soumises", a conclu le communiqué.

R E.

EXPLOITATION DU GISEMENT DE ZINC ET DE PLOMB À OUED AMIZOUR

Les engagements de la compagnie australienne «TERRAMIN»

Le partenaire australien «Terramin» s'est engagé à la concrétisation du projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour (bejaïa) suivant l'étude de faisabilité et conformément aux règles prévues dans les exigences liées à la protection de l'environnement notamment.

Par Slimane T

S'agissant de la prise en charge des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et d'insertion sociale des diplômés, M. Bentaleb a fait état de la confirmation de plus de 500.000 bénéficiaires dans les postes d'emploi.

En ce qui concerne le projet de loi modifiant et complétant la loi N 83-12 relative à la retraite, M. Bentaleb a

affirmé que la modification apportée à cette loi intervenait dans le cadre des efforts consentis par l'Etat dans le but d'"améliorer le pouvoir d'achat des citoyens", mais aussi de "protéger les catégories vulnérables à faible revenu parmi les retraités".

Pour rappel, le personnel chargé de l'animation des guichets itinérants veillent à communiquer directement avec les citoyens en leur fournissant notamment des informations sur les services des caisses de sécurité sociale, à l'instar de la Caisse nationale des assurances so-

ciales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Caisse nationale des retraites (CNR). Ces guichets itinérants ont pour objectif de faire connaître les services électroniques disponibles en matière de sécurité sociale, visant à alléger les procédures administratives et faire éviter aux citoyens le déplacement notamment dans les régions éloignées, outre les procédures d'écoute sociale pour la prise en charge de leurs préoccupations.

MAÎTRISE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Sonatrach signe un accord de formation avec Honeywell

Le groupe Sonatrach a signé avec la compagnie (Honeywell), l'une des plus grandes sociétés américaines spécialisées dans les technologies électroniques de pointe, un accord de formation spécialisée au profit des cadres techniques en charge des systèmes de contrôle, laquelle sera dispensée au niveau des quatre écoles relevant de l'Institut algérien du pétrole (IAP), a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe.

«Un accord de formation

spécialisé a été signé entre Sonatrach et Honeywell, au profit des cadres techniques en charge des systèmes de contrôle. La formation sera dispensée au niveau des quatre écoles relevant de l'Institut algérien du pétrole (IAP). L'accord érigera l'IAP en centre africain de formation et de délivrance de diplômes répondant aux standards de Honeywell», ajoute le communiqué. L'accord en question a été signé en marge des travaux d'un atelier de travail Sonatrach-Honeywell, dont

le coup d'envoi a été donné, mercredi passé, par le P-DG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, ajoute la même source. Les travaux de l'atelier abrités par l'IAP comprennent plusieurs axes liés aux systèmes de contrôle des technologies numériques et «l'application des nouvelles technologies visant l'amélioration des performances opérationnelles des infrastructures pétrolières», ajoute le communiqué. L'atelier, qui a connu une participation importante de

plusieurs ingénieurs et techniciens, travaillant au niveau des systèmes de contrôle, s'inscrit dans le cadre du partenariat unissant Sonatrach à Honeywell, conclut le communiqué. L'atelier vise à «échanger les expertises et les expériences en matière de maîtrise des nouvelles technologies d'Honeywell, en matière des systèmes de contrôle et de surveillance des infrastructures de production relevant de Sonatrach».

R E.

2E SALON INTERNATIONAL DE LA PHARMACIE À ANNABA

Plus de 75 opérateurs attendus

Plus de 75 opérateurs participeront au 2e Salon international de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique «Alpharma» qu'abritera la ville d'Annaba du 21 au 24 juin, un événement visant à faire connaître le produit national et explorer les opportunités d'exportation vers les marchés africains, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Lors d'une conférence de presse à Alger consacrée à la présentation du Salon «Alpharma», son directeur, Nadir Filali, a in-

diqué que 75 exposants, dont 33 laboratoires, 13 distributeurs de produits pharmaceutiques et de nombreux fournisseurs de différents services connexes, étaient attendus à cette 2e édition. Le Salon, qui se déroulera sur quatre jours, prévoit d'accueillir entre 4.000 et 6.000 visiteurs, dont 2.000 pharmaciens des différentes wilayas du pays, mais aussi des ambassadeurs et des experts africains invités pour assister à cet événement qui a pour ambition de «stimuler la

production pharmaceutique nationale et d'encourager son exportation vers les pays africains». Cinq start-up activant dans le domaine de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique ont été sélectionnées pour prendre part «gratuitement» à cette édition, selon les organisateurs qui annoncent, en outre, des conférences au profit des étudiants en pharmacie. L'événement verra également l'organisation d'ateliers pour débattre plusieurs thèmes relatifs à l'écosystème de l'industrie

pharmaceutique en Algérie, l'objectif étant de sortir avec des propositions et des solutions à même de développer la production pharmaceutique locale. Le Salon est organisé en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA) et le Club étudiantin «GaliPharm».

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

LE MINISTRE DES FINANCES A PRÉSENTÉ UN PROJET DE LOI À L'APN

Du nouveau dans l'octroi du foncier économique

Après avoir promulgué le nouveau Code de l'investissement, en vigueur depuis novembre 2022, le gouvernement s'attelle à la finalisation de la nouvelle loi encadrant l'octroi et l'attribution du foncier économique relevant du domaine de l'Etat. Hier samedi, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté les grandes lignes de ce projet de loi devant la commission des finances et du budget de l'APN.

Par **Sirine R**

Expliquant que le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la révision du cadre juridique de l'investissement pour le rendre « plus attractif », grâce notamment à la nouvelle loi sur l'investissement, le ministre a précisé que le dossier du foncier économique sera géré par une nouvelle approche « purement économique », comme l'a ordonné le président de la République.

En effet, l'objectif de cette nouvelle réglementation est d'éliminer la bureaucratie, tout en assurant plus de transparence dans le traitement des dossiers d'investissement. Les procédures d'octroi du foncier économique (agricole, industriel, touristique et urbain) seront donc simplifiées. Une revendication principale des opérateurs économiques et investisseurs depuis longtemps.

Le ministre a expliqué, devant les députés membres de cette commission, que l'opération d'attribution du foncier est confiée exclusivement à l'Agence Algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), travers son guichet unique.

« Mandatée par l'Etat, l'Agence accordera,

à travers son guichet unique, des concessions en gré à gré d'une durée de 33 ans renouvelables, et cessibles après la réalisation du projet et son entrée en service », a-t-il expliqué.

Le foncier ne se fera attribué qu'après son aménagement, et ce, dans le but de permettre, dira-t-il, aux investisseurs le lancement de leurs projets sans entraves. Ainsi, les demandes doivent être soumises via la plateforme numérique du guichet unique. Une démarche qui vise à en finir avec les anciennes pratiques, où la distribution du foncier se faisait de façon « douteuse » et loin de toute logique économique.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Gouvernement d'adopter une approche purement économique dans ce projet de loi en vue d'encourager les investissements, outre que l'octroi du foncier économique devra relever du seul ressort de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

S'agissant du volet procédural, la concession est accordée à l'investisseur selon un cahier des charges type fixé par voie réglementaire, lequel comprend des dispositions obligeant l'investisseur à utiliser le foncier conformément à l'usage pour le-

quel il a été accordé, en tenant compte des orientations stratégiques de l'Etat en matière de développement économique et social. Par ailleurs, l'article 14 prévoit la possibilité pour l'investisseur d'hypothéquer le droit foncier issu de la concession afin d'obtenir des crédits bancaires pour financer son projet, sachant que le projet de loi limite le rôle de l'administration des domaines de l'Etat à l'établissement des contrats de concession et des actes de cession sur la base de la décision de l'AAPI.

L'AAPI exerce le droit de préemption en faveur de l'Etat sur les biens cédés par l'investisseur, a-t-il ajouté, expliquant que cette disposition permettra à l'Etat d'acquiescer des infrastructures dont il pourrait avoir besoin pour poursuivre l'activité d'investissement précédemment exercée par l'investisseur.

En somme, avec la numérisation des différentes opérations et le nouveau cadre réglementaire, la question du foncier, qui perdure maintenant depuis 2019, sera enfin réglée et l'investissement reprendra des couleurs dans les prochains jours, d'autant plus, que quelque 2.318 projets, d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars, sont déjà enregistrés au niveau de l'AAPI.

GESTION DE L'EAU

Mise en place prochaine de compteurs intelligents

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé, hier à Alger, l'introduction prochaine de compteurs intelligents « made in Algeria » pour mesurer la consommation exacte de l'eau potable des clients. Il a indiqué que la numérisation du secteur n'est plus une option, mais devenue un impératif imposé par la réalité, notamment les changements climatiques. En effet, ces dérèglements climatiques ont fortement impacté notre pays, dont la ressource hydrique devient de plus en plus rare. A cet égard, l'introduction de nouveaux procédés et mécanismes de rationalisation de consommation d'eau vise en premier lieu, dira le ministre, pour mesurer la consommation exacte du client et surtout lutter efficacement contre le gaspillage et surtout la fraude. Ce phénomène a pris des proportions alarmantes, d'où la nécessité de faire appel à la technologie pour le contenir.

Selon des chiffres officiels, notre pays enregistre un énorme gaspillage de l'eau, car seulement 42% du volume d'eau potable produit actuellement est facturé, le reste, soit 58%, est réparti en 30% sous forme de pertes dans les réseaux d'alimentation et le vol à travers des branchements illi-

cites.

L'ADE avait indiqué le piégeage illicite de l'eau provoque une perte sèche pour l'établissement, avec 20 à 25% de l'eau perdue à cause de ce phénomène qui se prolifère de plus en plus !

Le ministre, Taha Derbal, qui s'exprimait en marge d'une visite d'inspection au niveau du siège de la direction générale de la SEAAL, a assuré que les premiers compteurs de ce genre seront installés, d'une manière expérimentale, au niveau des wilayas d'Algérie et de Tipaza, avant la généralisation de cette expérience pour le reste des wilayas.

Il a expliqué que « l'objectif de cette opération est de mieux contrôler la consommation de l'eau potable chez nos clients et de réduire surtout les gaspillages ».

En effet, un contrôle plus transparent sera assuré grâce à l'introduction et l'utilisation de ces nouveaux dispositifs permettront de lutter contre la fraude.

Pour ce faire, une convention a été signée entre la Seaal et l'Entreprise nationale spécialisée dans la fabrication de compteurs volumétriques pour la fabrication de ces compteurs intelligents en local.

« Cet accord nous permettra de fournir des compteurs intel-

ligents fabriqués localement qui contribuent à la numérisation du processus d'enregistrement des données liées à la quantité de consommation. Il donne la possibilité d'effectuer les prélèvements à distance, ce qui permettra à l'ADE et Seaal de faire des gains, en réduisant les dépenses de fonctionnement », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Ces compteurs permettront un recouvrement précis et équitable des redevances de consommation d'eau et d'en finir avec les factures forfaitaires, dont des clients le dénoncent à chaque fois. Ce phénomène sera éradiqué complètement grâce à l'introduction de ces compteurs intelligents ».

Il est à rappeler que des mesures ont été prises dans ce sens par le gouvernement, à l'instar de la création d'une police. En janvier dernier, le chef de l'Etat avait donné des instructions fermes pour lutter contre le gaspillage d'eau, appelant à la mobilisation de tous les services, notamment ceux de l'Intérieur, des Ressources en eau, de l'Agriculture, de l'Industrie et de l'Environnement, à grande échelle, en vue de créer un plan d'urgence visant à mettre en place une nouvelle politique permettant d'économiser l'eau à l'échelle nationale et

de préserver la richesse hydrique souterraine.

Concernant les prérogatives de la police des eaux, elles sont définies par le texte de loi.

L'article 159 de cette loi indique qu'« Il est institué une police des eaux constituée par des agents relevant de l'administration chargée des ressources en eau ».

Par ailleurs, le ministre de l'Hydraulique a annoncé qu'un protocole sera signé entre l'ADE (Algérienne des eaux), « Seaal » et le groupe « Cosider » d'une part, et, d'autre part, avec la direction de la Formation professionnelle de la wilaya d'Alger, visant à former des techniciens et des techniciens supérieurs dans le domaine des métiers liés au dessalement de l'eau.

Le ministre a également rappelé les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à cet égard, où il a souligné la nécessité du programme national d'achèvement des usines de dessalement d'eau de mer par la création de nouvelles filières et spécialisations concernées par ce domaine dans les universités, les instituts et les centres de formation professionnelle.

Par **Z R**

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ

La voie ferrée livrée avant la fin de l'année

Le projet de voie ferroviaire devant relier la mine de phosphate de Bled Hadba (extrême sud de Tébessa) à la ligne de chemin de fer faisant la jonction entre la mine de Djebel Onk (Bir El-Ater) et Oued Kebrit (Souk Ahras) sera « bientôt » lancé, a affirmé jeudi le wali de Tébessa, Saïd Khalil.

Le même responsable a indiqué, en marge d'une visite d'inspection des différents chantiers de rénovation et de modernisation de la voie ferrée, que la mine de phosphate de Bled Hadba sera reliée à la ligne de chemin de fer, à Djebel Onk, sur une distance de 23 km, pour être ajoutée à la ligne Djebel Onk-Oued Kebrit qui s'étend sur 177 km.

Le wali a ajouté que les services concernés, en l'occurrence ceux des travaux publics, des transports, de la conservation des forêts et des services agricoles, ont entamé, sous l'égide de l'agence nationale d'études et de suivi des investissements ferroviaires (Anesrif),

l'étude technique du projet en prévision du lancement des travaux « dans les meilleurs délais », de sorte à ce que l'ensemble du projet (177 km + 23 km) soit livré « d'ici à la fin de l'année en cours ».

A cette occasion, M. Khalil a souligné « la nécessité d'accélérer la recherche de solutions aux problèmes qui entraînent l'avancement du projet dans sa phase complémentaire » et de « travailler à lever, localement ou au niveau central, le problème des oppositions liées aux assiettes foncières ». Le même responsable a également insisté sur l'amélioration du

rythme des travaux, récemment affectés par les conditions climatiques, et sur le renforcement des chantiers en optant pour le travail par équipes, en 3 x 8, conformément aux instructions des hautes autorités du pays, en vue de réceptionner et de mettre en service cette ligne de chemin de fer « avant la fin de cette année ». Cette voie ferrée contribuera à dynamiser le développement dans la wilaya frontalière de

Tébessa et à y ouvrir des perspectives économiques prometteuses grâce au transport, à partir de Bled Hadba et Djebel Onk, de plus de 10 millions de tonnes par an de produits miniers vers différents complexes de traitement et de transformation du minerai. Le projet est également de nature à attirer des investisseurs étrangers et contribuer ainsi à la création de nouveaux emplois, a-t-on indiqué.

Pour rappel, le projet intégré d'extraction, de transformation, de traitement et d'exportation du phosphate brut de la mine de Bled Hedba, dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, implique quatre wilayas de l'Est, à savoir Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba.

Agence.

R.E.

TOURISME MÉDICAL

Air Algérie accueille des professionnels nigériens

Dans le cadre de la promotion du tourisme médical en Algérie, la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a convié des professionnels de la santé nigériens à un séjour de quatre jours, durant lequel la délégation visitera plusieurs structures de santé.

Composée de médecins, spécialistes et professeurs de différentes branches de la médecine, "la délégation rendra visite à des structures de santé (privées) offrant des services de choix dans le traitement de différentes pathologies à travers des équipements et de moyens de haute technologie", a expliqué à l'APS le porte parole de la compagnie, Amine Andaloussi.

Elle a été reçue, mercredi à Alger, lors d'une cérémonie d'accueil à laquelle a pris part le directeur général de la compagnie, Yacine Benslimane, ainsi que d'autres responsables commerciaux et de vente d'Air Algérie, a-t-il précisé. L'initiative "vise à promouvoir le tourisme médical en Algérie au vu du potentiel remarquable qu'elle recèle en matière d'infrastructures de santé", a-t-il ajouté.

"La promotion du tourisme médical intervient après l'opération lancée par Air Algérie pour promouvoir le tourisme national, particulièrement dans le Grand sud, notamment à travers le lancement de lignes directes entre l'Europe et cette région du pays, à l'instar de la ligne Paris-Djanet", rappelle le responsable. Air Algérie compte s'appuyer sur son réseau qui couvre les pays du Sahel "pour inciter les patients des pays sub-sahariens à venir effectuer leurs soins et actes médicaux en Algérie", a-t-il ajouté, soulignant que le Niger était le premier pays choisi dans ce cadre.

Ces visites permettront de nouer des contacts avec les responsables des infrastructures de santé et encourager les professionnels à orienter leurs patients vers l'Algérie, selon le même responsable. La délégation nigérienne était intéressée par plusieurs spécialités médicales, notamment l'ophtalmologie, l'oncologie (chimiothérapie et radiothérapie), la neurochirurgie, ainsi que la radiologie et les explorations, a indiqué M. Andaloussi, mettant en avant le savoir faire de ces structures de santé, le réseau aérien disponible, ainsi que ses prix attractifs.

R E.

FINANCE ISLAMIQUE

Un segment en plein essor

Considérée comme un levier de croissance et une voie pour attirer les liquidités thésaurisées ou en circulation sur le marché parallèle, la finance islamique se développe en Algérie depuis plusieurs décennies mais connaît, depuis trois ans, une avancée exceptionnelle et une généralisation inédite à travers les banques publiques, à la faveur d'un cadre législatif et réglementaire réformé.

Par R E

Lancée avec "Al Baraka Bank", opérationnelle depuis 1991, et "Al Salam Bank Algérie", au début 2009, la finance islamique a connu, ces trois dernières années, un saut qualitatif et quantitatif, marqué par un intérêt grandissant d'une clientèle à l'affût d'offres en la matière.

En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du plan d'action du Gouvernement, la Banque d'Algérie a procédé, en 2020, à l'encadrement de l'activité de la finance islamique par le règlement 20-02 du 15 mars 2020, définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers. Il y a eu ensuite l'instruction 03-2020 du 2 avril 2020, définissant les produits relevant de la finance islamique et fixant les modalités et les caractéristiques techniques de leur mise en œuvre par les mêmes institutions financières. Ce nouveau règlement a pris en charge les exigences en termes d'étanchéité entre l'activité traditionnelle de la

banque conventionnelle et l'activité de la fenêtre islamique et ce, en matière comptable, administrative, organisationnelle et de conformité.

En parallèle et en interne, toutes les banques publiques ont lancé les actions nécessaires à la commercialisation des produits de la finance islamique, par la création d'une structure, direction ou service, chargés uniquement de la finance islamique, ainsi que par la mise en place d'un comité de contrôle chariaïque et la création d'un service dédié à l'audit de conformité charia, en plus de la formation du personnel et la création d'un système d'information, d'un plan de communication et d'un plan de comptes et de schémas comptables y afférents.

En août 2020, la BNA annonçait le lancement de la commercialisation des produits de finance islamique à travers ses agences, suivie par le CPA, en octobre 2020 et puis la CNEP-Banque à la même année.

La BADR inaugure le nouveau service de la finance islamique qu'elle propose à sa clientèle en avril 2021, la BDL et la BEA emboîtent les pas en décembre 2021.

Ainsi, depuis son lancement en 2020 et

jusqu'à fin 2022, près de 600 milliards de DA ont été collectés par les banques algériennes dans le cadre de la finance islamique, selon l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF).

Des avantages fiscaux

Dans le cadre de la loi de finances complémentaire (LFC) de 2021, une législation spécifique adaptée à la finance islamique en matière d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), d'impôt sur le revenu global (IRG), de taxe sur l'activité professionnelle (TAP), de droits d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière, de la TVA et de bonification des taux d'intérêts, a été adoptée. Des bonifications par le Trésor des taux d'intérêts sont également accordées aux crédits des banques et des établissements financiers.

La révision de la loi relative à la monnaie et au crédit, adoptée récemment, promet d'accroître le rythme de la croissance de la finance islamique pour mieux répondre aux exigences de la réforme économique escomptée.

LA CAAR SE LANCE DANS L'ASSURANCE AGRICOLE

Une gamme de produits sur le marché dès septembre prochain

La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance « CAAR » a annoncé le lancement d'une série de produits liés à l'assurance agricole, en septembre prochain, dans le but de diversifier ses produits et de se rapprocher de ses clients.

Le PDG de la société, Hadj Mohamed Seba, a déclaré que la CAAR avait obtenu l'auto-

risation auprès du ministère des Finances, pour commercialiser ces produits. Il s'agit principalement des risques normaux auxquels sont confrontés les agriculteurs, tels que les incendies, en plus de la grêle, des tempêtes et des inondations.

Hadj Mohamed Seba a également ajouté que la Compagnie algérienne d'assurance et

de réassurance travaille sur une couverture partielle du risque de sécheresse, car elle est coûteuse. C'est pourquoi, la société doit coopérer avec d'autres compagnies d'assurance actives dans l'assurance agricole afin d'établir un système d'assurance agricole complet qui couvre le risque de sécheresse.

Rappelons que l'Organisation

africaine des assurances (OAA), a, récemment, appelé les gouvernements africains à développer des subventions aux primes du marché de l'assurance agricole, soulignant que le marché de l'assurance agricole dans le continent reste sous-développé, en dépit d'importantes potentialités existantes.

S R.

AGRICULTURE

Bientôt une banque nationale de gènes

La préservation et la valorisation des ressources génétiques nationales constituent un des objectifs stratégiques pour la sécurité nationale en matière de production agricole, d'équilibre environnemental, social et économique. A cet égard, l'Algérie compte se doter incessamment d'une banque nationale de gènes animal et végétal.

La sous-directrice de la culture maraîchère et de l'agriculture industrielle au ministère de l'agriculture et du développement rural, Maysoun Ben Cheikh El Hussein, a révélé que cette Banque devrait voir le jour au second semestre de l'année en cours.

L'inétrenante a expliqué que la préservation du patrimoine biologique constitue une garantie pour les générations futures pour faire face aux problèmes croissants des changements climatiques, de la ra-

reté des ressources en eaux et de la croissance de la population.

Cette institution devrait être inaugurée le 5 juillet prochain, avait indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, lors des travaux d'une journée parlementaire sur «le rôle de la Banque nationale de semences dans la réalisation de l'auto-suffisance à court et à moyen termes et la garantie d'une sécurité alimentaire durable», organisée au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) par la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement. La Banque devrait avoir une capacité de conservation de 80.000 souches. A l'instar de la Banque nationale de semences, inaugurée le 1er août dernier par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, la Banque nationale de gènes aura pour mission de préserver la diversité biolo-

gique.

« Son champ d'activité sera plus large et ira au-delà des semences jusqu'aux empreintes génétiques, en préservant les caractéristiques originales de toutes les variétés » précise Maysoun Ben Cheikh El Hussein. D'autant, ajoute-t-elle, que la création de la Banque nationale de semences a contribué à l'avancement du secteur des semences et plants. Ce qui a permis à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en semences de céréales de toutes sortes, avance-t-elle.

D'ailleurs, des banques de semences seront établies dans d'autres wilayas, avec 5 à 6 banques dans les wilayas de l'intérieur, ajoutant que les travaux comprendront des semences de céréales, des légumineuses sèches, des légumes, du maïs et autres.

Synthèse R E

AGRICULTURE, TRANSPORT, COMMERCE...

La coopération algéro-vénézuélienne sera renforcée

La coopération entre l'Algérie et le Venezuela ne date pas d'hier. Les relations entre les deux pays ont toujours été cordiales, mais peu entreprenantes. Depuis plus d'une année, leurs points de vue convergents, ont amené à un réchauffement de la coopération dans divers domaines.

Par Réda Hadi

Il faut souligner que le Président du Venezuela avait effectué 4 visites dans notre pays, son prédécesseur, Hugo Chavez, président du Venezuela de 1999 à 2013, année de son décès, s'était aussi déplacé à quatre reprises en Algérie. Tout cela pour dire que les relations entre les deux pays sont fortes et remontent à longtemps.

Et c'est beaucoup plus les enjeux géostratégiques qui lient les deux pays, les échanges commerciaux jusque-là étant faibles, même si les deux parties aspirent à les renforcer. D'ailleurs, le chef de l'Etat a annoncé l'ouverture d'une ligne aérienne entre Alger et Caracas, pour renforcer les liens. Et, c'est dans cette optique, que notre ministre de l'Agriculture a eu des entretiens avec des responsables gouvernementaux du Venezuela.

Avec le ministre vénézuélien du Pétrole, celui-ci en véritable VRP, a tenu une réunion de travail, avec lequel il a examiné les moyens de coopération bilatérale entre les deux pays. Et cela à l'occasion de la tenue des travaux de la 4e session de la 4e Commission intergouvernementale algéro-vénézuélienne de coopération économique, commerciale, scientifique et technique tenue les 8 et 9 juin.

Ce qui a permis de débattre de plusieurs thèmes et questions importantes d'intérêt commun inhérentes au développement du secteur de l'Energie et à la relance des activités minières pour une exploitation idoine de ces richesses qui ont un effet positif sur le niveau de l'économie nationale des deux pays. Et surtout de renforcer la coopération et les relations bilatérales et d'examiner les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur du pétrole, outre les perspectives de son développe-

ment et son exploitation.

L'énergie, n'est pas le seul domaine que notre ministre a abordé, puisque dans le domaine du transport, il s'est entretenu avec le Ministre vénézuélien concerné, avec qui il a passé en revue les voies de coopération bilatérale, notamment la confirmation de l'ouverture de lignes aériennes entre Alger-Caracas, qui aura un impact positif sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Poursuivant son marathon d'entretien, le ministre de l'agriculture, a tenu une réunion de travail avec le ministre vénézuélien du Commerce, avec lequel il a examiné les moyens de coopération bilatérale entre les deux pays. La rencontre a permis de débattre de plusieurs questions intéressant les deux parties, notamment les relations et la coopération commerciale entre l'Algérie et le Venezuela et les moyens de les développer et de les promouvoir au plus haut niveau.

Ce qui a permis entre autres, d'évaluer le niveau de partenariat, de coopération commerciale et économique bilatérale et les moyens d'augmenter le volume des échanges économiques et de développer l'investissement commun, outre l'implication des opérateurs économiques dans l'échange commercial et l'encouragement du commerce extérieur et sa promotion au niveau escompté.

Dans le domaine agricole, le ministre Henni a, lors d'une séance de travail qu'il a tenu avec son homologue vénézuélien, Castro Soteldo, énuméré plusieurs domaines où le potentiel de partenariat est qualifié de « prometteur ». A ce titre, le ministre de l'agriculture a cité notamment « le développement de semences et de plants, l'amélioration génétique de la production animale, la production laitière, la santé vétérinaire et la protection des végétaux ».

Il a souligné « la nécessité pour les deux parties d'échanger leurs connaissances et

leurs expertises et de tirer parti des progrès réalisés en matière de recherche scientifique et technologique pour aller vers une agriculture moderne ».

Des observateurs soulignent la qualité des rapports liant les deux pays. L'Algérie partage avec le Venezuela des relations historiques denses, marquées par la défense des causes justes dans le monde et des droits des peuples à la liberté et au développement, loin des résidus hérités de l'ère de la tyrannie, de l'exploitation et de l'injustice», a déclaré, à cet effet, Abdelmadjid Tebboune.

Tout cela pour dire, en dernier lieu, que les deux pays convergent sur plusieurs questions internationales, ce qui, comme l'ont souhaité les deux parties, plaiderait pour une meilleure coopération sur le plan économique.

Aussi, des économistes algériens disent que ce regain d'entretiens, s'inscrit en relation avec les ambitions de l'Algérie de faire partie des BRICS, et même se ce pays n'est pas encore membre de cette union, il n'en demeure pas moins un maillon important. Le Venezuela y ayant bonne audience auprès de ce groupement. D'ailleurs, les volontés entre les deux pays sont si fortes, que notre ministre de l'Agriculture a été reçu à Caracas par le président vénézuélien Nicolas Maduro, accompagné de la vice-présidente, Mme Delcy Rodriguez.

Rencontre au cours de laquelle, le ministre de l'agriculture a abordé, les voies et les horizons de partenariat et de coopération entre les deux pays, tout en louant le niveau élevé qui caractérise les relations d'amitié et de fraternité entre les deux peuples dans leur marche vers un avenir meilleur, ainsi que l'effort de l'Algérie et du Venezuela pour les faire avancer.

CHIRURGIE DENTAIRE

Le marché national approvisionné en grandes quantités de produits anesthésiants

Le marché national a été approvisionné de 500.000 doses de produits d'anesthésie dentaire durant le mois de mai dernier, en attendant la réception d'autres grandes quantités à partir de la semaine prochaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

"Dans le cadre de la garantie de la disponibilité continue des produits pharmaceutiques, notamment les produits anesthésiants de chirurgie dentaire, les services du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique tiennent à informer l'opinion publique que le marché national a été approvisionné de 10.000 boîtes de 50 doses chacune, soit 500.000 doses distribuées durant le mois de mai dernier".

Selon le ministère, il sera procédé cette semaine à la distribution de plus de 9.700 boîtes dont chacune contient 50 doses, soit 485.000 doses libérées par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

Il est attendu la réception et la distribution de près de 60.000 boîtes de 50 doses chacune par un autre fournisseur, soit 3 millions de doses et ce durant les deux prochaines semaines.

"Il est prévu également la réception progressive et par étapes au cours de cette année d'une quantité de 70.000 autres boîtes contenant 50 doses chacune, soit 3,5 millions de doses, ainsi que d'autres quantités", a fait savoir le ministère.

Dans ce contexte, le ministère a précisé que "l'acheminement de ces produits sera suivi par ses services compétents par le biais des déclarations des fournisseurs et des distributeurs, tout en veillant à ce qu'ils atteignent les cliniques à travers tout le territoire national".

Dans son communiqué, le ministère a rassuré les citoyens que ses services "continuent leurs efforts pour assurer la disponibilité continue des ces médicaments essentiels, en diversifiant les sources d'approvisionnement par l'enregistrement des produits d'anesthésie du même type fabriqués par d'autres laboratoires, ainsi que par l'accompagnement des projets qui produisent ces médicaments au niveau local, avec le contrôle des prix pour éviter les conséquences de leur augmentation sur les dentistes et sur les patients, outre la prévention contre les ruptures de ces médicaments au futur".

Par ailleurs, le ministère a mis en exergue la nécessité du respect de ses recommandations quant à l'achat de ces produits pharmaceutiques auprès des fournisseurs et des distributeurs agréés par ces services, et d'éviter de les acheter au marché parallèle (Produits Cabas) qui échappent au contrôle de l'efficacité et de la sécurité, ce qui représenterait un danger sur la santé du citoyen.

R E.

R E.

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS

Une mission attribuée exclusivement aux agents habilités

La mission de vérification de conformité des produits est attribuée exclusivement aux agents juridiquement habilités, en tête desquels les agents de répression des fraudes, a indiqué jeudi le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué, ajoutant que les laboratoires d'autocontrôle relevant des entreprises industrielles n'étaient pas en mesure d'effectuer le contrôle de conformité d'autres produits.

"Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant en matière de protection des consommateurs qu'en vertu de l'article 25 de la loi n° 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur, outre les officiers de police judiciaire et

les autres agents autorisés par des textes spécifiques, sont habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi, les agents de la répression des fraudes relevant du ministère chargé de la protection du consommateur", a précisé le ministère.

"Les contrôles prévus par la présente loi sont effectués par des vérifications de documents et/ou d'auditions des intervenants concernés, par des constatations directes au moyen d'examen visuels ou d'appareil de mesure, et complétées le cas échéant, par des prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses, de test ou d'essais", a rappelé le ministère du commerce. La présente loi stipule que "les laboratoires relevant du ministère chargé de la protection du consommateur et de la répression des fraudes

sont habilités à effectuer les analyses, tests et essais au titre de la protection du consommateur et de la répression des fraudes", lit-on dans le communiqué.

Quant aux laboratoires de contrôle relevant des entreprises industrielles, le ministère a expliqué que "le contrôle effectué par les agents prévus dans l'article 25 ne libère pas l'intervenant de l'obligation de la vérification de conformité du produit préalablement à sa mise à la consommation". " Toutefois, ces laboratoires, ne sont pas en mesure de contrôler la conformité d'autres produits. Une mission qui relève des services habilités", a conclu le ministère.

Le 1^{er} salon Chimico Plast Algeria Expo en septembre à Alger

La première édition du salon "Chimico Plast Algeria Expo 2023", dédié aux industries chimiques, pétrochimiques, plastiques et caoutchouc se tiendra du 4 au 6 septembre prochain à Alger, indique jeudi un communiqué des organisateurs de l'évènement.

Ce salon qui sera organisé au Centre International des Conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), "réunira des exposants de renommée mondiale, y compris des entreprises locales et internationales, des institutions de recherche, des

organisations gouvernementales, des associations professionnelles des fournisseurs et des start-ups innovantes", a précisé le communiqué.

L'évènement offrira aux participants "l'occasion de présenter des équipements, des machines et des procédés, les dernières avancées technologiques, les produits innovants, ainsi que les opportunités d'affaires dans ces secteurs", ajoute-t-il. Chimico Plast Algeria Expo 2023 sera, en outre, "l'occasion pour les participants d'établir des contacts avec des experts de

cette industrie, d'explorer les opportunités d'investissement et de renforcer leur réseau professionnel", abonde le communiqué annonçant que le salon sera ponctué par "des conférences, des ateliers, des présentations de produits, des démonstrations technologiques et des sessions de réseautage".

Ce salon a pour objectifs "de stimuler l'investissement local et les IDE (Investissements Directs Etrangers) en présentant les avantages économiques fixé par la loi de finances, ainsi que les facilitations liées

aux projets clés du secteur", cela en plus de "favoriser les partenariats et les exportations en offrant une plateforme propice à l'établissement de relations commerciales solides et de partenariats stratégiques", ont indiqué les organisateurs. L'évènement vise, en outre, "à promouvoir le recyclage et la protection de l'environnement en mettant en évidence les initiatives et les avancées dans le domaine du recyclage, de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement", est-il expliqué dans le communiqué.

PISCINE SEMI-OLYMPIQUE
D'ALI MENDJELI À CONSTAN-
TINE

Le Wali Insiste Sur Une Ouverture Le 5 Juillet

Lors de sa récente visite sur le site du projet de la piscine d'Ali Mendjeli, dont les travaux durent depuis une dizaine d'années, le wali de Constantine a donné des instructions fermes aux responsables de l'entreprise chargée de la conduite de ce chantier, afin qu'ils redoublent d'efforts pour livrer le projet dans les délais convenus.

Il convient de rappeler que ce projet aquatique, long-temps attendu par les sportifs d'Ali Mendjeli, était resté à l'état de chantier désert suite à des problèmes techniques et à de nombreuses réserves soulevées, qui ont contribué à retarder les travaux de réalisation. Ceux-ci ont nécessité une autorisation de programme de 293 millions de centimes. Après les nombreuses mises en demeure adressées par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) à l'ancienne entreprise chargée de la réalisation, la rupture de contrat est intervenue, et une autre entreprise a pris le relais pour relancer les travaux préliminaires, les grands travaux du chantier, ainsi que l'aménagement extérieur. De ce fait, les travaux ont avancé, et il ne reste que quelques retouches pour livrer le projet. Selon les responsables actuels du projet, ces retards de travail seront résorbés et la piscine sera livrée d'ici le 5 juillet prochain. Pour rappel, dans le cadre des préparatifs pour la saison estivale, le wali de Constantine a instruit le DJS de recenser toutes les piscines existantes dans la wilaya et de les préparer en conséquence. Les structures ont été recensées à Ali Mendjeli, Aïn Abid, ainsi qu'une piscine privée dans la commune d'Aïn Smara, qui seront opérationnelles à l'occasion de la célébration de la journée de l'Indépendance et de la jeunesse du 5 juillet.

AEP À ALGER

Les besoins des citoyens couverts à 90% d'ici fin 2024

Les services de la wilaya d'Alger œuvrent à atteindre un taux de couverture de 90% des besoins des citoyens de la capitale en eau potable d'ici fin 2024, grâce au dessalement de l'eau de mer fournie par les stations de Fouka et de Cap Djanet, a fait savoir jeudi le Wali d'Alger Mohamed Abdennour Rabehi.

Exprimant à l'ouverture des travaux de la session extraordinaire du Conseil de wilaya, M. Rabehi a indiqué que la wilaya "œuvre à assurer l'approvisionnement de ses citoyens en eau potable", rappelant dans ce cadre la réception des deux stations de dessalement de l'eau de mer à Bordj el Kiffan, d'une capacité de production de 10.000 m³/j et à El Marsa (60.000 m³/j), en attendant la livraison partielle, prévue cet été, de la station de Corso (80.000 m³/j).

A ce propos, il a affirmé que la "wilaya vise un taux de couverture de 90% de la population algéroise en eau potable d'ici fin 2024, à la faveur des deux stations de dessalement de Fouka 2 et Cap Djanet 2".

Lors de ces travaux, un rapport a été présenté faisant état de la fermeture de 61 locaux commerciaux, dans le cadre des activités de contrôle et d'inspection en 2022, outre la destruction de 30.681,705 kg de produits alimentaires impropres à la consommation.

En outre, les services du commerce ont dressé 13 procès d'infraction à l'encontre des contrevenants.

Par ailleurs, le wali a souligné qu'en "prévision des jeux arabes prévus en Algérie du 5 au 15 juillet prochain, les services de wilaya ont engagé depuis plusieurs semaines des travaux de réhabilitation, et procédé à l'équipement de 6 salles sportives et à l'aménagement de l'espace Marina aux Sablettes qui va abriter les compétitions de la navigation à voile".

DJELFA

Présentation d'une communication sur le projet de programme complémentaire de développement de la wilaya

Une communication sur le projet de programme complémentaire de développement de la wilaya de Djelfa a été présentée mercredi lors de la réunion hebdomadaire du Gouvernement, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Gouvernement a entendu une communication du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur le projet de programme complémentaire de développement de la wilaya de Djelfa", précise la même source, soulignant que "ce programme complémentaire de développement socioéconomique au profit de la wilaya de Djelfa in-

tervient en application des instructions de Monsieur le Président de la République".

"L'exposé a porté essentiellement sur les indicateurs socioéconomiques de la wilaya, l'approche participative suivie lors de l'élaboration de ce projet de programme, le portefeuille des projets proposés en fonction des priorités arrêtées pour la prise en charge des be-

soins de la population de la wilaya et l'amélioration de leur cadre de vie et, enfin, l'impact socioéconomique attendu de la concrétisation de ce programme sur les court, moyen et long termes ainsi que les modalités de son financement et son lancement durant l'année en cours", note le communiqué.

SAISON ESTIVALE

32 plages autorisées à la baignade à Oran

Trente-deux (32) plages seront autorisées à la baignade dans la wilaya d'Oran pour la saison estivale 2023, a-t-on appris auprès de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya. La saison estivale connaîtra l'ouverture d'une nouvelle plage, « En-Nakhil », sise dans la commune d'El Ançor, dans la daïra d'Aïn El-Turck, pour atteindre un nombre total de 32 plages autorisées à la baignade, a indiqué à l'APS le directeur du secteur Kaïm Belabbes Omar.

Tous les moyens nécessaires sont mobilisés pour l'ouverture de cette nouvelle plage, située au niveau de la station balnéaire « les Andalouses », dont deux centres de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale, un parking pour le stationnement de véhicules, des passages, l'éclairage public et autres moyens pour offrir le confort et la détente nécessaires aux estivants, a ajouté la

même source, faisant observer que la commune d'El Ançor dispose actuellement de 4 plages ouvertes à la baignade.

D'autre part, une route reliant la commune d'Oran à El Ançor, via la corniche oranaise supérieure, a été réalisée, a ajouté Belabbes, qui a souligné que la plage « Madagh1 », située dans la commune d'Aïn El kerma, a été renforcée par la réalisation d'un réseau d'éclairage, sachant que cette plage, très prisée, attire un flux important d'estivants, notamment pour ses paysages naturels et forestiers de rêve qu'elle recèle. Concernant la plage d'« Aïn franine », qui a été fermée la dernière saison estivale, en raison des éboulements rocheux, le Directeur du Tourisme et de l'Artisanat a affirmé qu'elle restera fermée, cette saison, en attendant l'élaboration d'une étude géotechnique pour assurer la sécurité des estivants.

Dans le cadre de l'opération d'octroi des

droits de concession pour l'exploitation touristique des plages, des points ont été réservés en dehors des plages pour la pose des chaises, tables et parasols et sera à la demande de l'estivant et tout contrevenant sera sanctionné par la loi en vigueur dans ce domaine, a fait observer le même interlocuteur. Un programme a été élaboré pour assurer le contrôle et l'inspection des établissements hôteliers, durant toute la saison estivale, afin d'offrir aux estivants les meilleures prestations. S'agissant de l'animation touristique au niveau des communes côtières et pour permettre aux estivants de jouir des bienfaits de la mer et passer d'agréables séjours, plusieurs activités culturelles, sportives et divertissements sont programmées, outre la tenue d'expositions de produits artisanaux, a-t-on indiqué de même source.

M'SILA

Une production de plus de 320 000 quintaux d'abricots attendue

La production d'abricots dans la wilaya de M'sila devrait dépasser les 320.000 quintaux au titre de la campagne agricole en cours, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le responsable de la cellule de communication de cette direction, Hachemi Benyounés, a indiqué, en marge des activités de la fête de l'abricot organisée dans l'exploitation agricole Mouissat Rabah dans la commune de M'cif, que la superficie dédiée à ce fruit dans la wilaya du Hodna s'élevait à 3.858 hectares, dont 3.000 ha productifs. La production attendue sera supé-

rieure à celle de la saison écoulée, marquée par une récolte de 312.000 quintaux, a ajouté le même responsable, attribuant cette hausse à de « multiples facteurs dont la concrétisation par l'Etat du programme de raccordement des exploitations agricoles à l'énergie électrique, l'ouverture de pistes rurales et les facilités accordées pour le forage de puits pour l'irrigation ». L'utilisation de la technique de l'irrigation goutte-à-goutte a également constitué un facteur déterminant dans l'économie de l'eau d'irrigation et la préservation des arbres fruitiers im-

pactés par la sécheresse qui a frappé, ces dernières années, la wilaya de M'sila et le reste du pays, a indiqué Benyounés.

De son côté, le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, intervenant à l'occasion de la fête de l'abricot, a appelé les agriculteurs à investir dans les unités de transformation, rappelant le soutien de l'Etat à de tels projets dans l'optique de développer la production d'abricots, en tant que filière de première importance dans la wilaya, et d'accroître les débouchés pour assurer la commercialisation du produit.

L'économie mondiale se retrouve à nouveau dans une situation précaire

La Banque mondiale s'alarme de la dégradation de la conjoncture internationale et voit la croissance mondiale ralentir à 2,1 % cette année.

Richard Hiault

L'économiste en chef de la Banque mondiale est on ne peut plus explicite. Pour Indermit Gill, « l'économie mondiale est dans une position précaire ». La hausse généralisée des taux d'intérêt dans la foulée des resserrements monétaires de la Réserve fédérale américaine en est l'une des causes. Hormis dans les pays de l'Asie de l'Est et du Sud, la croissance ne sera pas assez forte pour éliminer la pauvreté et lutter contre les effets du changement climatique, avance la Banque mondiale. Aujourd'hui, les taux d'intérêt élevés ne freinent pas seulement la croissance des pays en développement, mais également l'investissement. Or les besoins de financement pour atteindre les objectifs de développement durable sont bien plus importants que même les projections les plus optimistes d'investissement privé, s'alarme la Banque. Pour ses nouvelles prévisions, l'institution multilatérale prévoit en effet un net ralentissement. La croissance mondiale devrait s'établir à seulement 2,1 % cette année contre 3,1 % en 2022.

Récession étendue

Il n'y a guère que la Chine dont le produit intérieur brut (PIB) devrait croître de 5,6 % cette

année après 3 % l'an dernier qui voit un net rebond de son activité.

Les Etats-Unis enregistreraient un maigre 1,1 % tandis que la zone euro parvient à peine à afficher une croissance de 0,4 %. Pour les pays émergents, les déceptions sont à venir. Même l'Inde va ralentir avec une croissance de 6,3 % cette année après 7,2 % en 2022.

L'Argentine (-2 %) comme la Russie (-0,2 %) seront en récession et le Brésil ne verra qu'une progression de 1,2 % de son PIB. « L'optimisme qui s'est manifesté avec la fin du confinement en Chine plus tôt cette année s'est avéré éphémère. Dans les pays émergents et en développement, en excluant la Chine, une récession prononcée est en cours.

La croissance devrait ralentir à 2,9 % en 2023, contre 4,1 % en 2022 », avance Indermit Gill en préambule du rapport de la Banque. Pour cette dernière, jusqu'à présent, la plupart des pays émergents et en développement n'avaient subi que « des dommages limités » dus aux récentes turbulences bancaires dans les pays industrialisés (faillites bancaires aux Etats-Unis, chute de Credit Suisse). Mais « ils naviguent maintenant dans des eaux dangereuses ».

La succession des crises depuis plusieurs années (pandémie de Covid-19, invasion russe de l'Ukraine, hausse des taux d'intérêt) a généré «

des revers durables au développement des pays émergents et en développement. Cela persistera dans un avenir prévisible », écrit la Banque. Cette dernière observe en particulier une hausse des rendements payés par ces pays. Pis, environ un quart de ces pays ont perdu l'accès aux marchés obligataires internationaux.

Le surendettement inquiète

« De nombreuses économies en développement ont du mal à faire face à une faible croissance, à une inflation constamment élevée et à des niveaux d'endettement record », souligne Ayhan Kose, économiste en chef adjoint de la Banque mondiale.

Pour les pays les plus fragiles, la situation est désespérée. La hausse des taux d'intérêt a détérioré leur situation budgétaire au cours de la dernière décennie. La dette publique s'y élève désormais en moyenne à environ 70 % du PIB. Les paiements d'intérêts engloutissent une part croissante des maigres recettes publiques. La Banque mondiale recense ainsi 14 pays en situation de surendettement ou présentant un risque élevé de surendettement.

sources : *Les Echos* du 7 juin 2023

Les trois marches de la récession

La croissance française a plutôt bien résisté jusqu'à présent. Mais les trois menaces qui inquiètent les économistes depuis des mois pourraient bien finir par se concrétiser, à commencer par un tassement brutal de la consommation.

Par Jean-Marc Vittori

Jean-Marc Vittori Jusqu'à présent, la France a dispersé les oiseaux de mauvais augure. Depuis plus d'un an, des prévisionnistes tirent la sonnette d'alarme sur une chute d'activité. Parce que le rebond post-Covid ne pouvait pas durer éternellement, parce que l'invasion russe de l'Ukraine allait nous faire manquer de gaz, parce que l'inflation sape le pouvoir d'achat, parce que la flambée des taux d'intérêt gèle l'immobilier. Mais rien de tout cela n'empêchait la France d'avancer. Contrairement à l'Allemagne, sa production a continué de progresser (+0,2 % pour le PIB sur les trois premiers mois 2023, un peu moins de 1 % en rythme annuel). Ses entreprises investissent et embauchent toujours. Le chômage est revenu à son taux le plus bas depuis quarante ans (hormis un creux temporaire en 2020). Au fil des mois, l'inquiétude monte cependant. Assez confiants en début d'année, les chefs d'entreprise commencent à avoir des doutes. L'indicateur de l'Insee qui résume leur avis sur le climat des affaires est redescendu à sa moyenne de long terme. Comme en 2011, juste avant le coup de mou de 2012. Au-delà des dangers imprévisibles qui cassent l'ambiance, comme ces dernières années l'épidémie de Covid en 2020 et l'agression russe de l'Ukraine, trois

menaces pèsent sur l'économie française. Des menaces, visibles de longue date, qui avaient amené les oiseaux à devenir de mauvais augure, et qui pourraient se concrétiser. Trois marches qui pourraient mener le pays à la récession.

1 La consommation

La première marche, la plus haute, est la consommation. Car l'inflation pèse sur les dépenses des Français qui forment la composante la plus puissante de la croissance. L'an dernier, les revenus ont progressé de 5,1 %. Mais comme les prix ont augmenté de 4,8 %, le pouvoir d'achat n'a progressé que de 0,3 %. La population ayant continué d'augmenter, le revenu réel par tête a même reculé. Cette tendance baissière s'est accentuée. Au premier trimestre, les salaires ont progressé moins vite que les prix. Le pouvoir d'achat a reculé de 0,6 %. Les achats de biens, qui avaient bondi après les confinements, sont sur une pente baissière depuis la fin 2021, avec des chutes spectaculaires sur les produits qui ont le plus renchéri (-10 % en un an pour l'alimentation). La consommation totale a stagné en début d'année, car les achats de services ont compensé le recul des achats de biens. Mais faute d'argent dans les portefeuilles, ces achats pourraient suivre à leur tour. La stagnation deviendrait alors une chute sensible. La baisse des

achats de biens en avril (-1 %) en est peut-être le premier signe. Les Français pourraient certes tirer sur leur épargne. Ils mettent plus de 18 % de leurs revenus de côté, un cinquième de plus qu'avant l'épidémie. Mais ils ont deux raisons d'être prudents. D'abord la flambée des prix, qui les pousse à épargner davantage pour préserver leur pouvoir d'achat dans le futur. Ensuite, l'inquiétude sur le marché du travail, où des signaux d'alerte commencent à s'allumer. Le nombre d'emplois vacants se tasse. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont moins nombreux à retrouver un poste. Les chefs d'entreprise deviennent plus frileux sur leurs effectifs.

2 Les faillites

Ce qui amène à la deuxième marche de la récession, prédite depuis des trimestres, mais toujours pas apparue : les faillites d'entreprise. Depuis l'épidémie de Covid et les mesures de soutien mises en place par le gouvernement, la mortalité des firmes a beaucoup baissé. Sur la dernière année ée e c o u l é e (m a i 2 0 2 2 à avril 2023), 46.000 entreprises ont été en défaillance. Moitié plus que sur l'année précédente (31.000), mais nettement moins que sur la décennie précédant l'arrivée du coronavirus (près de 60.000 par an). Des dizaines de milliers d'entreprises continuent de vivre parce qu'elles ont été sous

perfusion de fonds publics pendant des mois. Beaucoup de ces « zombies », pour reprendre le terme employé par des économistes, risquent de succomber dès que la demande s'affaiblira, ou qu'elles auront plus de mal à trouver des financements. Leur disparition entraînera des suppressions d'emplois, et des pertes chez leurs fournisseurs.

3 Le crédit

La troisième marche, elle, est devenue plus apparente depuis le mois de mars : c'est le freinage du crédit. Pour résorber l'inflation, la Banque centrale européenne relève les taux d'intérêt. Le coût des emprunts augmente pour tout le monde, alors que tout le monde est endetté comme jamais : l'Etat, mais aussi les entreprises (investissements) et les particuliers (achats de logement). Dans l'immobilier, le ralentissement est déjà sensible. Face aux difficultés des entreprises, face aussi aux lézards du système financier (faillite de banques régionales aux Etats-Unis), les banques risquent aussi de durcir leurs conditions de prêt après une longue période d'argent facile. Consommation, faillites, crédit : les trois marches de la récession sont devant nous. Il ne sera pas simple de les éviter.

Source : *les Echos* du 7 juin 2023

MAROC

Mutandis rachètera Euro Africaine des Eaux pour 38 millions \$

Au Maroc, le segment de la transformation alimentaire contribue à hauteur de 6 % au PIB. Dans ce secteur d'activité dynamique, les opérateurs misent aussi bien sur de nouveaux investissements que sur les acquisitions pour renforcer leur présence et consolider leur part de marché.

Au Maroc l'entreprise agroalimentaire Distrax, filiale du groupe Mutandis, vient de signer un contrat de cession pour acquérir l'intégralité des actions de la société Euro Africaine des Eaux (EAE) auprès de la Société des boissons du Maroc (SBM). L'annonce a été faite dans un communiqué publié le 8 juin.

La transaction dont le montant est évalué à 380 millions de dirhams (38 millions \$) est prévue pour être conclue par les deux parties d'ici la fin du mois de juillet 2023. Elle reste cependant encore soumise à l'obtention des autorisations réglementaires requises par le Conseil de la Concurrence.

Cette acquisition devrait permettre à Mutandis d'intégrer l'eau minérale à son portefeuille d'activité dans le secteur des boissons qui jusque-là ne se limitait qu'aux jus de fruits. Elle devrait notamment s'appuyer sur la célèbre marque d'eau minérale marocaine « Ain Ifrane » d'EAE pour se positionner sur ce segment dominé par les Eaux Minérales d'Oulmès.

« L'arrivée de la marque Ain Ifrane au sein du Groupe Mutandis permettrait de constituer un pôle boissons de plus de 350 millions de dirhams (36 millions \$) de chiffre d'affaires, et de bénéficier de synergies opérationnelles fortes entre les différentes gammes, notamment dans la distribution » peut-on également lire dans le communiqué.

Pour rappel, EAE a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 240 millions de dirhams (24 millions \$) et déclaré un résultat net de 25 millions de dirhams (2,5 millions \$) au terme de son exercice fiscal de 2022.

LIBYE

Le FMI prescrit le retour des taux d'intérêt sur les prêts bancaires

L'institution de Bretton Woods pense que cela améliorera l'activité bancaire dans le pays, tout en lui permettant une transition vers une finance islamique effective.

Le Fonds monétaire international a recommandé que les banques commerciales actives en Libye soient de nouveau autorisées à pratiquer des taux d'intérêt sur les crédits accordés à leurs clients, faute de pouvoir effectuer une transition complète vers la finance islamique et l'offre de produits financiers islamiques, après dix années de processus.

« Les autorités devraient soit permettre la coexistence des banques conventionnelles et islamiques, soit établir une feuille de route pour que les banques adoptent pleinement la finance islamique et développent des produits de prêt conformes à la charia. Un plan de sortie devrait être convenu avec les banques qui ne sont pas en mesure de faire la conversion afin d'allouer les ressources aux banques capables de fournir du financement », peut-on lire dans le document.

Le FMI soutient sa recommandation en soulignant que le ratio de prêts à l'économie sur le PIB est resté le

même depuis 2014, ce qui signifie que la légalisation de la finance islamique n'a pas suffi à stimuler l'activité bancaire dans un pays qui doit encore trouver des fondamentaux politiques solides après des années de socialisme sous l'ère Khadafi et des conflits interminables après sa disparition.

En effet, la Libye compte actuellement 20 banques avec un total combiné d'environ 143 milliards de dinars libyens d'actifs (30 milliards de dollars). Cependant, les prêts et les facilités de crédit représentent moins de 15% des actifs du secteur bancaire, la majorité étant constituée de soldes détenus à la Banque centrale de Libye (BCL). Le ratio de crédits par rapport au PIB n'était que de 12% en 2022, ce qui reflète les difficultés auxquelles le secteur bancaire libyen est confronté.

« Un conseil composé de savants qualifiés en matière de lois islamiques doit approuver les produits avant qu'ils ne soient proposés par une banque islamique. Cependant, ce conseil islamique n'est généralement

pas responsable de la structuration des produits », précise le FMI, qui suggère également que le personnel des banques doit acquérir les compétences nécessaires pour développer des produits de finance islamique répondant aux besoins des clients et susceptibles d'obtenir les approbations requises.

L'un des défis identifiés avec le système actuel est qu'après l'abolition de la pratique des taux d'intérêt, la Banque centrale n'a pas prévu de cadre pour répondre aux besoins de liquidité à court terme. Les banques ont été contraintes de placer leurs excédents de liquidité dans les coffres de la BCL, ce qui explique, selon le FMI, pourquoi le marché du crédit a stagné. L'institution a reconnu ses lacunes. Elle souhaite de ce fait introduire de « meilleurs » standards et a sollicité un accompagnement technique du Fonds monétaire international.

TUNISIE

L'Office des céréales prévoit 70 000 tonnes de semences pour la campagne céréalière 2024/2025

En Tunisie, le blé et l'orge sont les principales céréales cultivées. Alors que l'actuelle campagne céréalière 2023/24 minée par la sécheresse s'annonce catastrophique, les autorités se préparent déjà pour la nouvelle campagne à venir.

En Tunisie, l'Office des céréales (OC) veut mobiliser 70 000 tonnes de semences

de céréales, dont 20 000 tonnes sélectionnées en pré-lude à la campagne 2024/2025 prochaine. C'est ce qu'a révélé Béchir Kthiri, PDG de l'organisme public le 8 juin.

Selon les informations relayées par l'agence Tunisie Afrique Presse, l'initiative s'inscrit dans le cadre de nouvelles dispositions adop-

tées par les autorités en réponse au déficit pluviométrique que connaît le pays notamment en raison de la persistance de la sécheresse et qui affecte la production agricole. D'après M. Kthiri, environ 71 % du stock annoncé, soit 50 000 tonnes sera dédié aux semences de blé dur, principale céréale cultivée dans le pays.

Il faut noter qu'en raison du déficit pluviométrique, l'exécutif table sur une réduction de la production céréalière à 250 000 tonnes pour le compte de l'actuelle campagne 2023/2024, soit un niveau quatre fois moins élevé que le stock de plus de 1,1 million de tonnes récolté précédemment.

FORUM ÉCONOMIQUE MAURITANO-TUNISIEN

Participation d'une trentaine d'entreprises tunisiennes

En présence de plusieurs responsables des secteurs public et privé, ainsi que de plus de trente entreprises tunisiennes et d'investisseurs locaux et internationaux, les activités de la première édition du Forum économique mauritano-tunisien se sont déroulées à Nouakchott du lundi 5 juin 2023 au jeudi 8 juin 2023.

Cet événement a été organisé par le Tunisia Africa Business Council, TABC, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme mauritanien, en collaboration avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, l'Agence de Promotion des Investissements, la Chambre de Commerce et l'Ambassade de Tunisie à Nouakchott. Lors de l'ouverture de cet événement, M. Lemrabott Ould Bennahi, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme mauritanien, a souligné l'importance de mettre l'accent sur les rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays afin d'établir des partenariats et de préparer des projets communs. Il a également évoqué l'importance de travailler ensemble et de manière intégrée pour exploiter les opportunités économiques, commerciales et d'investissement disponibles dans les deux pays et saisir les opportunités d'investissement conjoint. De son côté, l'Ambassadeur mauritanien en Tunisie, M. Daman Ould Hemer, a considéré ce forum comme une étape importante dans les relations fraternelles et de coopération entre les deux peuples. L'Ambassadeur de Tunisie en Mauritanie, M. Sabri Chaabane, a quant à lui affirmé que la Tunisie est déterminée à ouvrir une nouvelle ère de coopération avec la Mauritanie en travaillant ensemble pour renforcer les liens économiques, promouvoir les échanges commerciaux et stimuler les projets d'investissement communs, en particulier dans les secteurs prometteurs.

Le Président de Tunisia Africa Business Council - TABC - M. Anis Jaziri, a souligné que cette première édition du Forum vise à développer les échanges commerciaux et d'investissement entre les deux

pays, attirer les investisseurs et les commerçants mauritaniens pour consolider les relations existantes entre les deux pays. De son côté, la Directrice Générale de l'Agence de Promotion des Investissements, Mme Aissata Lam, a déclaré que l'agence est prête à accueillir les investisseurs tunisiens dans tous les domaines et à les accompagner dans leurs projets en Mauritanie, notamment dans le contexte de l'amélioration du climat d'investissement et de l'attraction croissante des investisseurs étrangers. Pour sa part, le Premier Vice-Président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, M. Mohamed Al-Af-dhal Ould Btah, a souligné que les dernières années ont connu une augmentation des échanges commerciaux, ainsi que la présence de certaines entreprises tunisiennes dans les travaux d'infrastructure et de construction en Mauritanie.

Après l'ouverture, des rencontres bilatérales ont eu lieu entre les hommes et les femmes d'affaires tunisiens et leurs homologues mauritaniens dans l'espace dédié à cet effet. Ces discussions et rencontres se sont poursuivies pendant le deuxième jour avant de laisser place à plusieurs visites de terrain, dans lesquelles la délégation tunisienne a rencontré plusieurs responsables mauritaniens.

Dans ce contexte, le ministre de l'Équipement et du Transport, porte-parole du gouvernement mauritanien, M. Nani Ould Chroug-ha, a accueilli une délégation tunisienne multisectorielle d'hommes d'affaires pour discuter des perspectives de coopération entre la Tunisie et la Mauritanie dans différents domaines tels que l'infrastructure, l'équipement et le transport. Le ministre a souligné l'importance d'établir une liaison maritime directe entre la Tunisie et la Mauritanie.

De son côté, le ministre mauritanien de la Santé, M. Moukhtar Ould Dahi, a rencontré des responsables de cliniques tunisiennes pour discuter des domaines de coopération, des opportunités d'investissement dans le secteur privé de la santé, de l'échange d'expertise et de la

formation, ainsi que la possibilité de signer un accord de partenariat dans les domaines pharmaceutique et de l'assurance maladie. D'autre part, la réunion avec M. Ousmane Mamadou Kane, ministre des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, s'est concentrée sur les moyens de stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays et de mettre en œuvre l'accord de libre-échange entre eux dans les plus brefs délais.

De plus, certains participants tunisiens à ce premier forum économique mauritano-tunisien ont rencontré M. Ahmed Salem Bouhod, Secrétaire général du ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, accompagné de hauts cadres du ministère, pour discuter de la coopération énergétique entre les deux pays, notamment dans le domaine des énergies alternatives, du pétrole, des mines et de l'utilisation de l'expertise tunisienne dans ce domaine. En outre, la réunion entre des représentants de la délégation tunisienne et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture mauritanienne a abordé les perspectives de coopération entre les secteurs privés des deux pays, en particulier en raison d'un intérêt commun pour renforcer les partenariats bilatéraux et augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays.

La délégation tunisienne a également eu des rencontres fructueuses avec le ministre de la Transformation Digitale, le ministre de l'Enseignement Supérieur et le ministre du Logement, soulignant l'importance de la coopération technique entre les deux pays et le besoin de compétences tunisiennes pour développer l'industrie et l'économie en Mauritanie. Les visites de terrain ont également inclus plusieurs institutions publiques et privées, notamment la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et des Mines et le port de l'Amitié à Nouakchott, connu sous le nom de Port de Banba, où la délégation tunisienne a pu découvrir les importantes possibilités offertes par ce port à tous les investisseurs étrangers.

UEMOA

La BCEAO prévoit une baisse de l'inflation

Lors de sa réunion, la BCEAO a annoncé une prévision à la baisse de l'inflation dans l'UEMOA. Malgré cette perspective encourageante, les prix et les taux d'intérêt restent élevés, ce qui limite l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Une reprise solide nécessitera des mesures supplémentaires.

A l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire qui s'est tenue mercredi 7 juin, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) s'est montrée rassurante en indiquant que l'inflation (hausse durable des prix dans une économie) continuera de ralentir pour se situer dans la fourchette recommandée de 1% à 3%. « Dans les périodes à venir, l'inflation devrait continuer à baisser pour revenir en dessous de 3,0%, conformément à l'objectif visé par la Banque centrale », peut-on lire dans le communiqué de la BCEAO. Cette prévision est soutenue par au moins une évidence. Entre septembre 2022 et avril 2023, le taux de progression des prix au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est passé de 8,4% à 4,6%, selon les indicateurs de l'institution.

Pour les acteurs économiques et les consommateurs des huit pays membres de l'UEMOA, cette évolution des choses ne risque pas de modifier de façon immédiate la pression sur leur capacité de consommation. Des taux d'inflation moyens de 8% au cours des 10 premiers mois de l'année ont entraîné une hausse des prix de plusieurs biens, notamment alimentaires, à des niveaux historiquement élevés, et le ralentissement de l'inflation ne signifie pas que ces prix vont désormais baisser, mais simplement qu'ils augmenteront moins rapidement.

Afin de lutter contre la hausse des prix, la BCEAO avait décidé d'augmenter ses taux directeurs, rendant ainsi l'accès au financement à long et moyen termes plus difficile. Pour continuer à répondre aux demandes de leurs clients, le secteur bancaire a puisé dans ses réserves disponibles, les ramenant à 1 343 milliards FCFA à fin

avril 2023, contre un excédent de 2 637,7 milliards FCFA à la fin de l'année 2021. Bien que la Banque centrale ait mis une pause sur son principal taux directeur, celui-ci étant actuellement à son niveau le plus élevé depuis 2013 (3%), les banques commerciales continueront donc de pratiquer des taux d'intérêt toujours plus élevés, ce qui devrait affecter les coûts de production globaux des biens et services. Par ailleurs, les gouvernements se sont endettés pour soutenir la consommation, parfois en contractant des dettes. Aujourd'hui, ils s'appuient sur des emprunts à court terme pour honorer les remboursements, et sur les marchés des titres publics les taux sont en hausse, limitant ainsi les capacités d'intervenir davantage en cas de nouveaux chocs. Or, l'allocation des ressources publiques joue un rôle essentiel dans la vie des ménages.

NAMIBIE

Interdiction des exportations à l'état brut de minéraux critiques tels le lithium et les terres rares

Depuis quelques années, les investissements miniers sont en hausse en Namibie, en raison des minéraux critiques que son sous-sol héberge. Comme d'autres pays africains, la Namibie veut profiter de la transition énergétique et ne se contentera pas des revenus liés à la simple extraction de minerais.

En Namibie, le gouvernement a décidé d'interdire les exportations de minerai de lithium et d'autres métaux critiques comme le graphite, le cobalt, le manganèse, n'ayant pas été transformé localement. C'est ce qui ressort du compte rendu du Conseil des ministres lu cette semaine à la télévision nationale par Emma Theofilus (photo), ministre adjointe à l'Information.

Cette décision qui n'empêchera pas l'exportation de « petites quantités » des minéraux concernés, survient alors que le pays attire de plus en plus d'investissements dans son secteur minier, à cause de ses importantes réserves de métaux stratégiques. Outre les compagnies minières comme Andrada Mining ou Namibia Critical Metals qui s'activent pour exploiter respectivement du lithium et des terres rares, le gouvernement a signé en 2022 un accord en vue d'approvisionner l'Union européenne en minéraux critiques, assurant que leur traitement se ferait au niveau local.

Si le but de cette mesure n'a pas été rendu public, il ne fait donc aucun doute qu'elle vise le développement d'une industrie locale de transformation, ce qui devrait positionner la Namibie sur d'autres points de la chaîne de valeur des métaux critiques, outre la simple extraction. Soulignons

enfin que l'annonce intervient dans un contexte où le gouvernement veut accroître ses revenus miniers.

Dans une sortie fin mai, le ministre des Mines Tom Alweendo a évoqué la volonté de l'État de prendre des participations minoritaires dans les compagnies minières en Namibie. Clarifiant ces propos, le gouvernement a rappelé que « les ressources naturelles sous et au-dessus de la surface de la terre [...] de la Namibie appartiennent à l'État si elles ne sont pas détenues légalement par ailleurs », et qu'il peut donc exiger des intérêts dans les licences qui seront délivrées à l'avenir, rassurant les compagnies déjà propriétaires de projets miniers dans le pays.

Notons que l'ambition du gouvernement de transformer localement les métaux critiques de son sous-sol devrait recevoir un écho favorable auprès d'au moins trois compagnies minières, en l'occurrence Namibia Critical Metals, E-Tech Resources et Ondoto Rare Earth. Toutes présentes sur des projets de terres rares dans le pays, ces trois entreprises ont annoncé le 17 mai la création d'une coentreprise destinée à évaluer la faisabilité d'une usine locale de séparation des terres rares pour fournir le marché des véhicules électriques et des turbines éoliennes en aimants permanents.

Outre cette initiative, d'autres options s'offrent à la Namibie pour accéder à la valeur ajoutée provenant de la transformation de ses minéraux. Il s'agit notamment de la coopération sous-régionale avec d'autres pays producteurs comme le Zimbabwe ou l'Afrique du Sud, à l'instar du projet initié par la RDC et la Zambie.

STANDARD CHARTERED BANK

La firme vend sa filiale au Zimbabwe au groupe local FBC Holdings

La cession de Standard Chartered Bank Zimbabwe Limited se situe dans le cadre d'un plan de retrait de sept marchés en Afrique et au Moyen-Orient, qui a été annoncé par la banque britannique en avril 2022.

Standard Chartered Bank a annoncé, dans un communiqué publié jeudi 8 juin, la cession de sa filiale au Zimbabwe au groupe local FBC Holdings (FBCH) dans le cadre de son plan de retrait de sept marchés en Afrique et au Moyen-Orient.

« Nous sommes actuellement en train d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires pour finali-

ser la vente de notre filiale au Zimbabwe à FBC Holdings », a précisé la banque britannique.

La transaction, dont le montant n'a pas été divulgué, porte sur la cession de 100% de Standard Chartered Bank Zimbabwe Limited, y compris les services de conservation d'actifs, et des participations du groupe Standard Chartered Bank dans Enterprise Network Trust, qui détient 20,7% des parts de la société immobilière Mashonaland Holdings. Standard Chartered Bank avait annoncé, en avril 2022, son retrait de sept marchés en Afrique et au Moyen-Orient (Angola, Cameroun,

Jordanie, Liban, Gambie, Sierra Leone et Zimbabwe).

Le groupe bancaire axé sur les marchés émergents a également fait savoir qu'il allait mettre fin à ses activités de banque de détail en Tanzanie et en Côte d'Ivoire, pour se concentrer sur le segment de la banque d'affaires.

FBCH est une holding d'investissement zimbabwéenne qui a notamment des intérêts dans les secteurs de la banque, des assurances, de la microfinance, de l'intermédiation boursière et du financement hypothécaire.

AFRIQUE

Les start-up dirigées par des hommes captent plus de 97% des financements

Malgré la hausse continue des levées de fonds réalisées par les start-up africaines au cours des dernières années, les inégalités de genre restent très criantes. En 16 mois, les start-up dirigées par des femmes n'ont capté que 119 millions \$.

Les start-up africaines ayant à leur tête des femmes ont réalisé des levées de fonds d'un montant cumulé de 119,05 millions de dollars durant la période allant du 1er janvier 2022 au 30 avril 2023, selon un rapport publié le 7 juin par Disrupt Africa, une plateforme d'information spécialisée dans les écosystèmes tech en Afrique.

Intitulé « Diversity Dividend : Exploring Gender Equality in the African Tech Ecosystem », le rapport précise que ce montant représente 2,9% du total des levées de fonds réalisées par les jeunes pousses du continent durant la période sous revue (4,05 milliards de dollars).

Les start-up qui comptent au moins une femme dans leur équipe fondatrice ont levé 369,10 millions de dollars. Sur les 711 start-up qui ont levé des fonds entre janvier 2022 et avril 2023, 149 (21%) comptent au moins une femme dans leur équipe fondatrice alors 83 sont dirigées par des femmes (11,7%).

Le Nigeria arrive en tête des pays d'origine des start-up comptant au moins une femme dans leur équipe fondatrice qui ont réussi à lever des fonds, devant le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Ghana et la Tunisie.

Elaboré en collaboration avec Madica, un programme d'investissement de pré-amorçage qui cible les fondateurs sous-financés en Afrique, le rapport souligne que le paysage de la tech en Afrique est largement dominé par les hommes. Sur un total de 2395 pépites de la tech suivies par Disrupt Africa, 350 seulement (14,6%) ont été fondées ou cofondées par des femmes tandis que 230 seulement (9,6%) ont à leur tête des femmes.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le café fuse, l'or, l'argent et le cuivre scintillent

Un marché de l'emploi terne aux États-Unis a permis aux métaux précieux de resplendir cette semaine, l'or et l'argent profitant de leur statut de valeur refuge.

Selon les données hebdomadaires publiées jeudi, les demandes d'allocation chômage ont atteint un sommet depuis octobre 2021, à 261.000 personnes entre le 28 mai et le 3 juin. «L'or en a profité pour enregistrer sa plus forte hausse quotidienne depuis un mois», commente Jim Reid, analyste chez Deutsche Bank. L'once d'or coûtait 1954,61 dollars vers 15h00 GMT (17h00 à Paris), contre 1947,97 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges. Les investisseurs se tourneront la semaine prochaine vers la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed). Si cette dernière signale une politique monétaire plus stricte que le marché ne le prévoit, cela devrait faire grimper le rendement des emprunts américains, et peser sur l'or, autre valeur refuge qui ne verse aucun intérêt. L'argent, pour sa part, s'est hissé à 24,41 dollars l'once, un niveau plus vu depuis près d'un mois, alors qu'il s'échangeait pour 23,61 dollars le vendredi précédent. Outre son statut de valeur refuge, selon Rupert Rowling, analyste chez Kinesis, l'argent profite de son utilisation industrielle, notamment comme conducteur électrique. Le ralentissement économique américain «pourrait pousser le président Joe Biden à accélérer ses mesures environnementales» créatrices d'emploi «avec

un accent sur l'énergie solaire et les véhicules électriques», deux secteurs très demandeurs d'argent, estime Rupert Rowling.

Le cuivre en forme
Le cours du cuivre a encore grimpé sur la semaine sur London Metal Exchange (LME), profitant de fortes importations venant de Chine mais aussi de la baisse des stocks à New York, Londres et Shanghai, malgré les dernières données économiques chinoises décevantes. Le cuivre est remonté vendredi jusqu'à 8451 dollars la tonne, un plus haut depuis près d'un mois. «Le prix du cuivre a bénéficié du fait que les importations de cuivre et de minerai de cuivre ont fortement augmenté d'un mois à l'autre» en Chine, premier consommateur mondial de métaux industriels, explique Thu Lan Nguyen, analyste chez Commerzbank. Les cours ont aussi trouvé un soutien dans «des rapports faisant état d'une baisse des stocks jusqu'à leur niveau le plus bas depuis cinq mois dans les entrepôts surveillés par les trois principaux marchés à terme à New York, Londres et Shanghai», souligne Ole Hansen, de Saxobank. «Il est encore trop tôt pour parler d'un grand retournement de tendance», prévient cependant Thu Lan Nguyen, rappelant que les perspectives économiques moroses pèsent toujours sur les métaux de base.

Les métaux industriels «souffrent d'une reprise post Covid-19 (après la levée des restrictions sanitaires fin 2022) en Chine jusqu'à présent moins gourmande en matières premières» qu'anticipé, explique également Ole Hansen. Les exportations du géant asiatique, historiquement un levier de croissance pour le pays, se sont contractées le mois dernier de 7,5% sur un an. L'activité manufacturière a pour sa part connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 8409,50 dollars vendredi, contre 8237 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Le café au sommet

Les prix du café ont flambé sur la semaine, le robusta à Londres atteignant même un nouveau record depuis le début du contrat il y a 15 ans, le retour du phénomène climatique El Niño faisant craindre des conditions météorologiques extrêmes en Asie avec des conséquences directes sur les récoltes. À Londres, le café robusta a culminé vendredi à 2790 dollars la tonne, le plus haut prix enregistré depuis le début du contrat en 2008. «El Niño a officiellement commencé», affirme Ole Hansen, «ce qui suscite des craintes quant aux conditions météorologiques et aux récoltes», notamment de café, propulsant les

prix. «L'Asie devrait connaître des températures extrêmement élevées dans les mois à venir», explique l'analyste, avec le retour de ce phénomène climatique qui provoque une surchauffe des eaux du Pacifique au large de l'Amérique du Sud et peut entraîner des sécheresses dans certaines régions. «Les producteurs vietnamiens et indonésiens n'auraient presque plus rien à vendre et les producteurs colombiens seraient également à court de café à vendre», met en garde Jack Scoville, de Price Future Group. Et les producteurs asiatiques pourraient connaître «une nouvelle année de production difficile en raison des effets d'El Niño», insiste-t-il. «L'offre de robusta reste limitée sur le marché alors que la demande de robusta est forte», poursuit Jack Scoville, rappelant toutefois que la récolte brésilienne étant maintenant sur le marché, elle «devrait absorber une partie de la demande». Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 191,50 cents, contre 180,30 cents sept jours auparavant. Sur le Liffé de Londres, la tonne de robusta pour livraison en septembre valait 2700 dollars vendredi contre 2542 dollars il y a une semaine à la clôture.

Le dollar se ressaisit, le yuan recule après l'inflation chinoise

Le dollar reprend des couleurs vendredi face à un panier d'autres devises après des pertes marquées la veille et il se renforce face au yuan, l'inflation quasi nulle en Chine laissant présager d'une politique monétaire souple. Vers 09H00 GMT (11H00 à Paris), le Dollar index, qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes devises, gagnait 0,17% à 103,52 points. Malgré ce léger rebond, l'indice reste en baisse d'un demi-point de pourcentage depuis le début de la semaine. Jeudi, des données hebdomadaires sur l'emploi américain ont fait état d'une hausse des demandes d'allocations chômage et «ces fissures dans le marché du travail sont vues comme un signe que la Fed pourrait faire une pause dans ses hausses de taux», commente Neil Wilson, analyste chez Finalto. La Réserve fédérale américaine (Fed) se réunira mardi et mercredi, et la Banque centrale européenne (BCE) jeudi puis la Banque du Japon (BoJ) lui emboîteront le pas le lendemain. «La BCE pourrait mentionner les inquiétudes sur la croissance après sa réunion jeudi, mais une hausse des taux de 0,25 point de pourcentage est toujours vue comme une quasi-certitude», commente Matthew Ryan, analyste chez Ebury. Le yuan, dont les échanges sont strictement régulés par Pékin, cédait 0,16% à 7,1235 yuans pour un dollar, se rapprochant de son plus bas en six mois atteint la veille à 7,1421 yuans. L'indice des prix à la consommation (CPI) en Chine, principale jauge de l'inflation, s'est inscrit en mai en hausse de 0,2% sur un an, contre 0,1% un mois plus tôt, selon le Bureau national des statistiques (BNS). «L'inflation atone laisse la possibilité à la Banque populaire de Chine (PBoC) de baisser ses taux», souligne Tommy Wu, analyste chez Commerzbank, même s'il estime que la banque centrale pourrait privilégier d'autres mesures pour assouplir sa politique monétaire, comme une baisse du taux de réserves obligatoires (RRR).

CANADA

Le chômage en hausse à 5,2%, une première en neuf mois

L'économie canadienne a perdu 17.000 emplois en mai et le taux de chômage a grimpé à 5,2%, soit la première hausse depuis neuf mois, a annoncé vendredi Statistique Canada. Ces pertes d'emplois surviennent après les hausses d'avril (+41.000) et de mars (+35.000). Après être resté stable à 5% pendant plusieurs mois, proche d'un niveau historiquement bas, le taux de chômage est remonté pour la première fois de-

puis août 2022. Le taux de chômage des jeunes était en hausse de 1,1 point, atteignant 10,7% en mai. Il est resté stable dans les secteurs public et privé, mais le nombre de travailleurs autonomes a diminué.

L'emploi a diminué dans le secteur des services «après avoir suivi une tendance à la hausse d'août 2022 à avril 2023», a noté l'institut national de la statistique. Il a augmenté dans le secteur des biens,

de la fabrication et des services publics. Le salaire horaire moyen des employés a progressé de 5,1% par rapport à l'année dernière, atteignant 33,25 dollars canadiens en mai (23,11 euros). «Bien qu'il s'agisse d'une série de données peu réjouissantes sur l'emploi, l'enquête sur la population active est notoirement volatile», a relevé Royce Mendes, analyste chez Desjardins.

ROYAUME-UNI

Les prêts immobiliers manquent d'air, entre inflation et taux

Plus chers et rares : il devient plus difficile d'obtenir un prêt immobilier outre-Manche, entre inflation qui s'accroche et taux d'intérêt qui grimpent. «Les prêts immobiliers sont retirés du marché, puis reviennent à un taux plus élevé», résume Sarah Coles, analyste chez Hargreaves Lansdown, alors que la banque HSBC était le dernier établissement majeur en date à annoncer, jeudi en fin de journée, le retrait de certains crédits. Le géant bancaire a emboîté le pas à d'autres acteurs du secteur : le nombre de produits proposés par les institutions de crédit immobiliers s'est réduit d'environ 5% en un peu moins d'un mois, selon le site de données financières Moneyfacts. «Cela dure depuis que l'on a appris il y a quelques semaines que l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire hors énergie et alimentation) avait augmenté», à rebours des attentes du marché, précise Sarah Coles. L'inflation sous-jacente est un indicateur particulièrement scruté par les banques centrales. Elle a accéléré à 6,8% en avril, contre 6,2% le mois précédent, selon les données publiées fin mai. Et si le taux principal de l'inflation a quant à lui diminué, tombant sous la barre de 10% pour la première fois depuis août, le reflux était plus modeste qu'attendu. Cette mauvaise surprise a renforcé les attentes du marché que la Banque d'Angleterre (BoE), qui a relevé ses taux d'intérêt douze fois depuis fin 2021 pour lutter contre l'inflation, continuera sur sa lancée. Ils sont actuel-

lement à 4,5%. Conséquence, les taux d'emprunts des bons du trésor britanniques se sont envolés de même que, par ricochet, ceux des crédits immobiliers des particuliers, liés aux taux d'emprunt de l'Etat.

Dans un pays où l'immense majorité des prêts hypothécaires sont fixés pour cinq ans ou moins, de nombreux Britanniques ayant un prêt en cours sont par conséquent forcés de voir leurs conditions d'emprunt revues à la hausse. La société de promotion immobilière et crédit Nationwide, l'un des plus importants organismes de prêt du pays, a ainsi annoncé jeudi des hausses des taux de ses crédits immobiliers allant jusqu'à 0,25 point, «pour s'assurer qu'ils restent viables». Résultat : après avoir tourné autour de 2% ces dernières années, les taux des crédits immobiliers, qui avaient déjà fortement grimpé l'an dernier, s'approchent de 6% sur les taux fixés pour 2 à 5 ans.

Difficultés à payer

Selon Hargreaves Lansdown, 16% des Britanniques ont déjà des difficultés pour payer leurs mensualités de prêts immobiliers. Certains «devront peut-être prolonger (la durée de) leur prêt pour qu'il reste abordable», voire dans certains cas extrêmes «envisager de vendre pour acheter un bien plus petit» ce qui pourrait déstabiliser plus largement le marché immobilier, explique Sarah

Coles. «Des taux hypothécaires plus élevés signifient des frais plus élevés et (...) un revenu disponible plus faible» pour les ménages, complète Russ Mould, analyste chez AJ Bell. Cela se traduit en revanche par une baisse du prix des biens immobiliers, et réduit le volume des transactions : maigre consolation pour les candidats à l'achat qui y trouvent une petite marge de négociation.

Après la publication des dernières données sur l'inflation fin mai, les taux d'emprunts des bons du trésor avaient flirté avec les sommets atteints en octobre après la tempête financière provoquée par l'éphémère gouvernement de Liz Truss, qui avait affolé les marchés avec un budget aux dépenses massives et non financées. Ils se sont depuis un peu calmés. Le taux d'emprunt à dix ans du Royaume-Uni évoluait vendredi en milieu de journée autour de 4,2% (contre un sommet à 4,6% en octobre dernier) et les bons du Trésor à 30 ans à environ 4,5% (5,1% en septembre). «Les marchés financiers britanniques sont plus ordonnés qu'à l'automne dernier», assure Andrew Wishart de Capital Economics, mais cela n'empêchera pas les taux des crédits immobiliers de continuer à monter «plus tard cette année et au début de 2024», prévient-il.

LENOVO

L'IA générative révolutionne déjà les centres d'appels

Automatisation des tâches, aide pour répondre aux clients, ChatGPT est de plus en plus utilisé dans la relation client. Même s'il n'est pas – encore ? – l'interlocuteur direct des clients.

Par Marina Alcaraz

Pour la petite histoire, lorsqu'on interroge chatGPT sur les métiers les plus affectés par la montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA), il met en avant les agents des services clients et les opérateurs des centres d'appels. Et, de fait, l'IA pourrait avoir un impact important sur les sociétés spécialisées dans la relation client, comme Teleperformance et Webhelp (racheté par concentrix), ou dans les centres clients des entreprises. Teleperformance a indiqué il y a quelques semaines lors d'une présentation aux investisseurs, qu'il existait un potentiel d'automatisation de 20 % à 30 % de ses volumes (au sens de chiffre d'affaires) dans les trois ans, sachant qu'il a fait de nombreux efforts en ce sens par le passé. Accompagner les agents dans leurs procédures certes, beaucoup de tâches étaient automatisées, mais avec la montée en puissance d'intelligences artificielles génératives très pointues comme chatGPT, les choses vont beaucoup plus loin. « L'automatisation était déjà là avec les chatbots ou les serveurs téléphoniques qui orientent le client [pour des requêtes simples comme "si vous voulez des informations sur la facture, tapez 1" nDLR]. En revanche, ce qui est nouveau est leur efficacité décuplée », ré-

sume Dominique Vignard, business & innovation manager chez Webhelp. Et de fait, chatGPT (OpenAI) ou des technologies proches sont utilisés dans plusieurs tâches.

Par exemple, pour Webhelp, elles servent à accompagner les agents dans les demandes des clients en utilisant les procédures des entreprises, l'historique des appels, etc. Concrètement, si un client appelle parce qu'il a perdu son code PIN, le salarié du centre d'appels tape directement le problème et l'intelligence interactive lui souffle ce qu'il doit dire ou encore où trouver les documents nécessaires de l'opérateur téléphonique. « Alors qu'il y a quelques années, il fallait retrouver des notes de procédure », reprend le spécialiste.

Parallèlement, les outils d'IA peuvent résumer des appels avec les clients – ce que l'agent a conseillé, ce qui doit encore être fait – destination des entreprises. Enfin, l'IA peut aussi contrôler la qualité des appels passés. « On peut attribuer automatiquement des notes sur des choses simples, comme vérifier si l'agent a demandé à la fin s'il avait bien répondu à toutes les questions du client », indique Dominique Vignard. Enfin, l'IA peut permettre de proposer des brouillons d'e-mails.

Chez Webhelp, on estime ainsi que le délai de traitement est amélioré de 20 % par appel, et le contrôle qualité de 40 %. « Plus globalement, une étude de cher-

cheurs de Stanford et de Cambridge a montré que la productivité pouvait augmenter d'environ 14 %, en particulier chez les conseillers les moins expérimentés », note Nicolas Gaudemet, partner chez OnePoint. Pour autant, il n'y a pas de conséquences directes sur l'emploi de ce stade dans les grandes entreprises françaises. « On utilise ces gains de productivité pour proposer des services complémentaires comme suggérer de nouveaux produits », assure Dominique Vignard. « Les investisseurs se sont beaucoup interrogés sur l'impact de ChatGPT et la possibilité qu'il y ait de nouveaux entrants automatisés, ce qui est peu probable », ajoute Fabrice Farigoule, analyste chez AlphaValue.

Fréquentes « hallucinations »

En outre, les fréquentes « hallucinations » (erreurs) des outils comme chatGPT obligent encore à un contrôle humain. « On ne peut compter sur ChatGPT que pour les questions à laquelle on connaît plus ou moins la réponse, sinon c'est trop risqué », note un bon connaisseur. Mais difficile de prédire l'avenir. certes, ce n'est donc pas demain que vous parlerez à un robot vocal, pour toutes les requêtes. « Mais, d'ici quelque temps, on peut imaginer que ce soit le cas pour des requêtes simples », estime Nicolas Gaudemet. Source : Les Echos du 9 à 10 juin 2023

GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comment HighWind veut révolutionner les appels d'urgence

L'appli de la start-up niçoise HighWind peut transmettre des photos analysées sur la nature des blessures notamment. Depuis l'introduction du 112 en 1997, il ne s'est rien passé de notable pour les appels d'urgence. » Et ça, Adrien Ricci veut que ça change. Avec une véritable révolution. Cet entrepreneur et ses trois associés, des ingénieurs et des spécialistes du commerce, tous âgés de 35 à 47 ans et basés à Nice, développent HighWind, une appli pour « rattraper le retard » et faire un bond important grâce à la puissance de l'intelligence artificielle (IA).

« Jusqu'à présent, le principe est toujours resté le même : on compose un numéro et on décrit ce que l'on a, ce dont on est témoin ou ce qu'il se passe. Alors, qu'avec nos smartphones, les possibilités sont bien plus importantes et peuvent permettre d'améliorer les diagnostics et donc de gagner un temps très précieux », explique-t-il. Concrètement, HighWind, déjà disponible sur Android et qui pourrait être déployé sur iOS d'ici six mois, peut transmettre, en plus, la position GPS, les antécédents de santé que l'on aura renseignés et surtout des photos prises en direct par l'appareil et analysées par une IA.

Analyser la douleur, la peur ou l'anxiété

« Elle va pouvoir par exemple déterminer la nature des blessures, s'il s'agit d'une hypothermie, si un incendie s'est déclenché ou encore si on est dans le cadre d'un accident de voiture, détaille Adrien Ricci, président d'HighWind. L'étude du contexte permet de déclencher les bons services d'urgence. Le système peut même analyser les émotions, la douleur, la peur ou l'anxiété. » Le procédé, unique au monde dans le cadre des appels d'urgence, fait désormais l'objet d'un brevet.

Toujours en phase d'apprentissage, grâce au « deep learning », l'intelligence d'HighWind se nourrit des images de bases de données médicales et de criminologie, mais aussi « des publications que le personnel urgentiste partage beaucoup sur les réseaux sociaux aux USA », explique le responsable. La start-up a même fait appel à des cobayes « tous volontaires » à qui des décharges électriques (inoffensives) ont été administrées pour améliorer encore l'analyse de la douleur.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE BERROUAGHIA
COMMUNE DE BERROUAGHIA
N° 1626 /2023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

NIF/098426475028415

Conformément aux dispositions du décret présidentielle n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Berrouaghia informe l'ensemble des soumissionnaires

Ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimal n°09/2023 -Paru dans les quotidiens nationaux :

* (AFRICA NEWS / أفريكا نيوز en date du :18/05/2023

* (LES ENJEUX ECO en date du :18/05/2023

Portant Projet : تهينة وتعبيد الطريق الرابط بين حي الزمالة والطريق الوطني رقم 18 على مسافة 1.5 كلم

* suite au P.V d'ouverture des plis n°140/2023 du 18/07/2022

* suite au P.V d'analyse des offres techniques n°259/2023 du 29/05/2023

* suite au P.V d'évaluation des offres financières n°260/2023 du 29/05/2023

Le service contractant propose l'attribution provisoire du marché concernant le projet sous cité à :

N°	PROJET	L'entreprise	Note Technique	Délais de Réalisation	Montant proposé	Montant corrigé	OBS
01	تهينة وتعبيد الطريق الرابط بين حي الزمالة والطريق الوطني رقم 18 على مسافة 1.5 كلم	ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLIC ET HYDRAULIQUE GASMI AHMED BOUSKENE	57/77	55 JOURS	17.635.800.00 DA	17.635.800.00 DA	Techniquement qualifié Et Offre financière moins distante

NB/ Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentielle n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires participant à cet avis d'appel d'offres contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans les Dix (10) Jours qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et sont invités de se rapprocher de l'APC de Berrouaghia dans les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financière.

2023 ماي 30
Berrouaghia le
Le président d'APC

Meuble Mesure les secousses		Copine Terrain		Façon de faire Enlève		Quadri- latère Proche d'Aix		Dodues		Arme de bretteur	Dans les urines		Femmes idéales
											Normes françai- ses Égouttoir		
Écrin Petits chemins								Abeille Tireur à l'arc					
						Moins courant Sélection							
Donner envie		Tantale du labo	Commerçant mobile	Hirondelle de mer Fleuve du sud est							Césium symbolisé De Séoul		
							Cuivre en équation			Chiffre d'affaires Marque des ans			Capucin
Tapis de judo La Suisse							Échas- siers S'exprimer						
		Colère passée Donne le choix				Souhait Ovule						Trait	
Chevalier en jupon Couper				Ivre					Provo- cation Expédition				
								Authen- tique Tranche de poisson					Bile animale
Cliché		Mécanicien		Course de chevaux	Écrivain japonais Utilise le shekel					Ancien navire Appelle la biche			
							Mélodie Léger					Pour ceci	
Soulever	Parfum du midi Bêtes de cirque					Département							
						Devant l'année			Fleuve côtier		Article de Cordoue Fange		
Possessif Perspicace			Prépara la dalle Père de l'avion							Loisirs		Notre Dame	Celle ci
						Titre anglais		Arbris- seau Croûte terrestre					
Rebords de caisse Centre									Roi de France Conjonction				
				Style en architec- ture Génisse								Ville de Chaldée	
Cale pieds Tenté							Article contracté				Autre do		
			Cranté							Longue période			

ALFA ROMEO TONALE MULTIJET 130

Le SUV familial diesel est-il vraiment économique ?

Contrairement à certaines nouveautés, l'Alfa Romeo Tonale fait encore confiance au diesel. On a donc chiffré ce MultiJet 130 ch pour savoir s'il est vraiment économique.



Autrefois prérequis pour qu'une nouveauté automobile connaisse la réussite, le moteur diesel n'est plus du tout gage de succès en 2023. Au point que certains modèles à vocation routière et familiale font carrément l'impasse sur ce carburant. C'est notamment le cas des récentes Citroën C5 X ou Peugeot 408. On s'étonne presque que l'Alfa Romeo Tonale en fasse donc encore usage, lui qui fait déjà confiance à des moteurs essence et hybride rechargeable. Pour le plus grand bonheur des

grands rouleurs ou des pros, qui obtiennent encore des coûts au kilomètre intéressant malgré la TVS imposée par les voitures thermiques. Mais l'unique "mazout" de 130 ch au catalogue est-il vraiment économique ? Et que valent ses performances ? Pour le savoir, nous l'avons passé au crible de nos mesures indépendantes.

Un Tonale pas léger

Rappelons tout d'abord que s'il fait désormais partie de la galaxie Stellantis, le Tonale a été conçu voilà plusieurs années, lorsqu'Alfa Romeo faisait encore cause commune avec

Fiat et Jeep. C'est donc sur la plate-forme du Renegade que l'italien a été conçu, lui empruntant aussi ses moteurs. S'agissant du diesel, on retrouve donc un 4-cylindres 1.6 turbo de 130 ch et 320 Nm de couple. Il n'en faut pas moins pour animer ce Tonale qui a bien du mal à contenir son poids. Sur notre balance, tous pleins faits, cette version gazole en finition Ti atteint quand même 1 665 kg. A titre de comparaison, c'est 135 kg de plus qu'un Peugeot 3008 BlueHDi 130 EAT8 GT et plus encore qu'un Citroën C5 Aircross pareillement motorisé (1 522 kg).

BMW

Une première version électrique pour la Série 5

Suivant le chemin tracé par les Série 4 et Série 7, la BMW Série 5 aura pour la première fois de son histoire une jumelle quasi identique mue par les électrons. La berline intermédiaire allemande s'ajoute ainsi à une liste de modèles électriques qui ne cesse de s'allonger chez les constructeurs de luxe.

Cette huitième génération d'une préceuse qui a fait ses premiers tours de roue en 1972 marque donc un changement fondamental de posture sur le plan technique. Visuellement, l'archétype de son segment reste cependant réservé, assurant une cassure avec une bonne partie de la gamme de BMW qui cède le pas à des calandres verticales aussi imposantes que controversées.

La berline grossit dans la transition de 86 mm en longueur, de 33 mm en largeur et de 35 mm en hauteur, sans doute pour mieux assurer une concurrence aux VUS.



Sa longueur totale de 5060 mm lui fait essentiellement tutoyer la BMW Série 7 de génération précédente à empattement de série. Respectant la dénomination alphanumérique de ses modèles sans moteur thermique, la variante électrique de la Série 5 s'appellera i5. À son arrivée au Canada, en octobre, une seule livrée sera proposée, appelée M60 xDrive. Dispo-

sant de deux moteurs, un à chaque essieu, produisant un total de 590 ch, elle assure un 0-100 km/h en 3,8 s. Elle pourra parcourir jusqu'à 412 km sur la pleine charge de sa batterie de 84,3 kWh. Cela dit, son architecture électrique de 400 V bride toutefois la puissance maximale de recharge à 205 kW. BMW précise qu'elle ne mettrait néanmoins que 30 minutes

pour passer de 10 % à 80 % sur les bornes compatibles. La deuxième version proposée de cette Série 5 lors de son entrée sera nettement moins extravagante sur le plan mécanique. Dotée d'un quatre-cylindres turbocompressé d'une cylindrée de 2 L d'une puissance de 255 ch, la 530i xDrive confirme une stratégie misant sur l'électrique d'abord.

Focus sur la Ducati SuperSport 950 S et son nouveau look pour 2024

intimes, la sportive de route fut un temps le porte-étendard de la marque. Si les Panigale, Monster, et Streetfighter pour ne citer qu'elles, occupent le devant de la scène depuis quelques années, la SS est loin d'avoir dit son dernier mot. La preuve avec cette nouvelle livrée 2024, qui nous rappelle le "caractère audacieux" de la Ducati SuperSport 950 S. Simple, efficace. Ce n'est pas un secret, la dernière génération de Ducati SuperSport 950 emprunte aux codes de la Panigale. À savoir une moto à la silhouette très dynamique et aux volumes compacts, qui se montre à la fois racée et élégante. On retrouve ainsi les proportions de la méchante sportive de Bologne, dans un modèle plus orienté route. Elle reprend la signature lumineuse à l'avant, ainsi que les prises d'air latérales façon Panigale V4 (en plus sage cependant). Visuellement, c'est une pistarde. Mais cela ne l'empêche pas de montrer une certaine élégance, en particulier dans cette nouvelle "Stripe Livery", à la fois chic et sportive. Du blanc glacé pour les carénages -qui s'étendent jusqu'au silencieux d'échappement-, une large bande grise sur les flancs, surmontée d'une fine bande rouge marquée de l'appellation SuperSport. Cette dernière semble prolonger à l'extérieur l'émblématique cadre Ducati Red qui se trouve à l'intérieur. Les deux bandes continuent leur chemin sur le garde-boue avant. On notera également les jantes noires Glossy Black, avec leur petit "tag" rouge sur le contour. Tout ça, c'est pour la Ducati SuperSport 950 S. La SuperSport 950 tout court conserve sa livrée Ducati Red, également disponible sur la S par ailleurs.

Ducati SuperSport 950 S : Testastretta 11° 111 ch

Sous ce nouvel habillage, la Ducati SuperSport 950 S reste la même pour 2024. On retrouve donc, côté moteur, le bicylindre Testastretta 11° de 937 cc, qui développe 111 ch pour 93 Nm de couple. Moteur qui équipe, entre autres, les trails DesertX et Multistrada V2. La partie cycle reprend le cadre treillis avec monobras oscillant à l'arrière, et ses suspensions réglables Öhlins. Pour le reste, l'ergonomie reste elle aussi rigoureusement identique. La gestion de la moto est confiée à un compteur TFT couleur de 4,3 pouces : ABS en courbe Bosch, Traction Control EVO, Wheelie Control EVO, modes de conduite Sport / Touring / Urban et connectivité Ducati Multimedia System. Le shifter Ducati Quick Shift est bien évidemment de la partie. Un package électronique toujours aussi complet donc, commun aux deux versions 950 et 950 S. Des packs d'accessoires sont également proposés, entre Touring (pare-brise fumé, poignées chauffantes, valises latérales), et Sport (protections en fibre de carbone, support de plaque, leviers, clignotants). Pour rappel, la 950 "standard" ne bénéficie pas des jantes Glossy, du capot de selle, et des amortisseurs réglables Öhlins.

Les assurances du ministre de l'Habitat

En visite de travail ce samedi dans la wilaya de Blida, le ministre de l'Habitat Mohamed terek Belaribi a assuré que les équipements du site AADL de Haouch Errih à Meftah seront réceptionnés à la fin du mois d'août prochain.

Dans une déclaration à la presse, M. Belaribi a assuré que ces logements ne seront attribués qu'une fois les équipements réceptionnés : « aucun logement ne sera attribué avant la fin des travaux pour la réalisation des équipements » a-t-il assuré. Le ministre de l'Habitat a annoncé par ailleurs que plusieurs bureaux de poste seront réalisés au niveau de ce site, et ce, en plus d'une annexe de la mairie : « La vision des pouvoirs publics pour les projets de logement a changé. Désormais les travaux de réalisation des équipements sont lancés au même temps que les projets pour la réalisation des logements. Cette approche est actuellement en voie de généralisation sur l'ensemble des wilayas du pays » a-t-il encre ajouté.



FUSION ENTRE UBS ET CREDIT SUISSSE

L'opération sera finalisée lundi

Ce rapprochement va faire naître un colosse bancaire à la tête de 5000 milliards de dollars (4673 milliards d'euros) d'actifs investis. La fusion de Credit Suisse avec UBS sera finalisée lundi 12 juin. L'annonce a été faite par le patron de Credit Suisse Ulrich Koerner aux employés de la banque suisse, confirmant celle faite par les deux groupes lundi dernier. «Alors que lundi met fin à ce chapitre de notre histoire, c'est aussi le début d'un avenir nouveau et passionnant, a-t-il déclaré dans un mémo distribué vendredi aux salariés et relayé par Bloomberg. Lundi sera une journée historique pour notre banque et un moment charnière pour UBS, la Suisse et pour l'ensemble du secteur des services financiers.» Ulrich Koerner reconnaît, dans cette note de service, que la fusion pose de nombreuses questions sur la manière dont cet accord affectera l'avenir des salariés de Credit Suisse. «La clôture juridique de lundi est la prochaine étape importante alors que nous nous efforçons de vous apporter les réponses dont vous avez besoin le plus rapidement possible», explique le dirigeant de Credit Suisse.

Cette fusion engendrera le retrait des actions de Credit Suisse de la cote boursière. Si l'opération est finalisée avant l'ouverture de Wall Street le 12 juin, le retrait des actions Credit Suisse de la Bourse de New York interviendra le 12 juin et le 13 juin à la Bourse suisse. Dans le cas où l'annonce est faite après l'ouverture de Wall Street, le retrait aura lieu le 13 juin sur les deux places boursières.

Le 19 mars, UBS a accepté de racheter Credit Suisse sous la pression des autorités suisses pour 3 milliards de francs suisses (3 milliards d'euros) afin d'éviter sa faillite.

PLUS DE 790.000 CANDIDATS ATTENDUS

Début aujourd'hui des examens du BAC

Plus de 790.000 candidats au Baccalauréat, session juin 2023, sont attendus dimanche dans 2.674 centres répartis à travers l'ensemble du territoire national. Le nombre global des candidats s'élève à 790.515 candidats dont 269.539 filles, et ce, dans les six filières, à savoir science de la nature et de la vie, mathématiques, mathématiques techniques, gestion et économie, langues étrangères, et philosophie. Le nombre de centres de compostage s'élève à 18 centres, pour 88 centres de correction.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed avait affirmé que toutes les mesures ont été prises pour garantir le bon déroulement de ces épreuves, rassurant les candidats que les sujets des épreuves du baccalauréat porteront sur les cours dispensés en présentiel dans les établissements scolaires durant cette année scolaire.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de triche et de fuite des sujets du baccalauréat, M. Belaabed a rappelé les opérations de sensibilisation à l'importance de compter sur soi, mettant en garde contre toute implication dans ces phénomènes qui entraînent l'exclusion et l'interdiction de se présenter à l'examen du baccalauréat pour une durée de cinq à dix ans pour les cas de triche. Des poursuites pénales et des peines de prison sont également applicables en cas de fuite de sujets.

Le ministre a souligné, en outre, que les examens scolaires nationaux ne doivent plus être pris à la



légère, affirmant que la loi sera appliquée de manière rigoureuse contre toute personne qui perturbe les élèves ou tente de porter atteinte à la crédibilité de l'examen.

Dans ce contexte, le ministère de la Justice a adopté nombre de mesures anticipatives, en coordination avec les secteurs concernés. Une cellule de veille et de suivi a été mise en place au niveau de chaque Cour sous la présidence du Procureur général.

Cette cellule comprend également, en tant que membres, le directeur de l'Education, le Chef de la sûreté de wilaya, le Commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le Chef du service régional de la sécurité intérieure et toute autre personne concernée par cette question.

Le SG de l'Office national des examens et concours (ONEC), Hadj Kola Mohamed El-Amine, a assuré, pour sa part, que "toutes les

conditions sont réunies pour mener à bien cet examen national".

Parmi ces conditions, il cite l'installation de climatiseurs dans les centres situés notamment dans le Sud et les régions intérieures, ou encore la désignation d'un observateur au niveau de chaque centre de déroulement pour conférer davantage de crédibilité et concrétiser le principe d'égalité des chances entre les candidats.

Le responsable a relevé, à cette occasion, l'importance pour les candidats de lire attentivement et de se conformer aux orientations inscrites au verso de la convocation, de se rendre au préalable au centre d'examen pour éviter tout éventuel retard, et de se présenter, le jour J, muni de la convocation et de la carte d'identité.

Plus abondant, il précise que les portes des centres ouvrent une heure avant le début des examens, alors que l'accès aux salles d'exa-

men se fera au moins une demi-heure avant le début de chaque examen, indiquant qu'il est "considéré comme tardif et consigné dans un registre spécial tout candidat qui se présente après 08h00 ou 14h30".

"Il est strictement interdit à tout candidat d'entrer ou de sortir du centre d'examen après l'ouverture des sujets, de même qu'il est interdit de quitter la salle d'examen avant la moitié de la durée de chaque épreuve", a-t-il expliqué. Concernant les objets extrascolaires et les téléphones portables, le SG de l'ONEC a fait savoir qu'"une salle sera réservée, dans chaque centre de déroulement, pour y laisser les affaires personnelles des candidats".

Pour rappel, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mis en place nombre de procédures visant à sécuriser les 2221 centres d'examen situés dans son territoire de compétence.

A cet effet, des patrouilles motorisées et pédestres ont été mobilisées pour assurer la fluidité du trafic routier, notamment au niveau des axes conduisant vers les centres d'examen, outre le déploiement d'unités de sécurité pour assurer l'acheminement des sujets vers les centres de déroulement, et le transfert des copies des candidats vers les centres de compostage. A noter que le taux de réussite à l'examen du baccalauréat session juin 2022 était de 61,17%.

R.N.

L'ALGÉRIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Une occasion pour mobiliser du soutien en faveur des causes justes

Des experts arabes et étrangers ont été unanimes à souligner que l'élection de l'Algérie en tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité, était une occasion historique pour mobiliser du soutien en faveur des causes justes et des droits des peuples opprimés, se disant convaincus qu'elle pourra jouer un rôle central et important dans la réforme de cet organe onusien en vue de renforcer la paix et la sécurité dans le monde.

Le directeur de l'Environnement, de l'Habitat et des Ressources hydriques, vice-président du secteur économique au Secrétariat général (SG) de la Ligue arabe, Jamal Jaballah a précisé dans une déclaration à l'APS, que l'élection de l'Algérie à ce poste important "sera une occasion historique et une opportunité en or pour renforcer le soutien aux causes justes, conformément à ses principes et constantes politiques".

"L'Algérie aura de plus grandes responsabilités dans la défense des causes africaines et arabes (...)", a-t-il dit, ajoutant que le rôle de l'Algérie s'étendra également à la défense des droits légitimes des pays en voie de développement en soulevant leurs préoccupations pour obtenir l'appui et le financement nécessaires auprès de la communauté internationale et atteindre les Objectifs du développement durable (ODD).

L'élection de l'Algérie était le fruit de grands efforts déployés par sa diplomatie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "a défini une nouvelle vision de la politique étrangère algérienne afin que l'Algérie puisse s'acquitter de son rôle naturel et crucial, au niveau arabe,

continental et international", a-t-il souligné, se disant confiant en sa capacité à obtenir "de grands acquis au vu de sa riche expérience en matière de règlement des conflits internationaux".

Quant à la réforme du Conseil de sécurité, il a affirmé que l'Algérie, aura un rôle actif en coordination avec les groupes régionaux et internationaux, dans l'accélération du processus de réforme.

A son tour, l'analyste politique et expert économique turc, Youcef El Kateb Oglu a salué le rôle important de l'Algérie sur le plan international, un rôle, a-t-il dit, qui lui a permis de siéger "par mérite" au Conseil de sécurité. "L'Algérie est la soupape de sécurité de la région et le portail de l'Afrique. Elle a un poids stratégique important dans le champs des relations internationales et régionales".

L'expert turc a salué la diplomatie algérienne "active", notamment dans un contexte international marqué par des fluctuations géostratégiques", affirmant que "l'Algérie, aujourd'hui, jouit d'une influence non seulement au niveau régional mais aussi international, et à travers cette élection méritée, elle jouera un rôle important dans les équilibres stratégiques entre l'Est et l'Ouest (...)".

Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, il a affirmé que "la Turquie soutient les efforts de l'Algérie dans cette démarche, soulignant que le monde c'est plus que cinq Etats, et il est donc inconcevable qu'il n'y ait pas un véritable représentant d'un continent comme l'Afrique au Conseil onusien". "La représentation de tous les continents et de tous les pays influents est nécessaire", a-t-il dit.

Pour l'analyste politique soudanais, Adel Abdel Aziz

Al-Faki, l'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité est un pas "très important et positif" pour les Etats et les peuples arabes et africains, notamment vulnérables, car l'Algérie est "connue pour ses positions fermes et claires" dans la défense des causes justes. Parmi les questions dans lesquelles la diplomatie algérienne est appelée à jouer un rôle important, selon Al-Faki, figure "la réforme du Conseil de sécurité car, a-t-il dit, de nombreux peuples ont souffert de la politique des deux poids deux mesures", citant la cause palestinienne où les exactions et les agressions de l'entité sioniste restent impunies.

Dans ce cadre, il s'est dit confiant du rôle actif et positif que jouera l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, partant de sa "longue expérience diplomatique, de sa direction éclairée et du glorieux legs révolutionnaire". Selon Ayman Salama, universitaire en droit international et membre du Conseil égyptien des affaires étrangères, "l'Algérie mérité ce poste clé et est digne d'être la voix des Arabes et des Africains au Conseil de sécurité".

Il a soutenu à ce propos que "la diplomatie algérienne est connue à travers le monde pour son rôle agissant et crucial dans le règlement de nombreuses questions complexes", soulignant son rôle pionnier dans la consécration du droit des peuples à l'autodétermination, la défense du droit international, des chartes onusiennes et de la légalité internationale pour la préservation de la sécurité et de la stabilité internationales.

R.I.